

سِرْجُ سَامِ بَيْ

# MUXASABATU-N-NAFS

SE PRÉPARER À MOURIR



**Par Serigne Sam MBAYE**

*Traduit et transcrit par Papa SALL*

Collection

Les Grandes Conférences De Serigne Sam Mbaye



# **Muxàsabatu-n-nafs**

## **SE PRÉPARER À MOURIR**

**Transcrit et traduit par Papa Sall**

© 1437h / 2015 - [www.drouss.org](http://www.drouss.org)

Publié sur [www.drouss.org](http://www.drouss.org) et [www.serignesam.com](http://www.serignesam.com)

Tous droits de reproduction réservés, sauf pour distribution gratuite sans rien modifier du texte.

Pour toutes questions, suggestions, ou erreurs, veuillez nous contacter par le biais de notre site internet:  
[www.drouss.org](http://www.drouss.org)

# Serigne Sam Mbaye



Né à Louga vers 1922, de parents dignes et respectés qui ont fondé une famille réputée par son érudition et sa vertu religieuses, Serigne Sam fût baptisé Mame Mor Diarra frère utérin de Xadïmu-R-Rassoul Cheikh Ahmadou Bamba.

Son père Ahmadoul Mukhtar, plus connu sous le nom de Ahmadou Sakhir , fût un savant émérite, un grand adorateur pétri de dons et de miracles. Sa mère, Sokhna Fatou Thiam, fervente musulmane très vertueuse, avait coutume de donner de la nourriture à son entourage et aux nécessiteux. Elle était une femme dévouée corps et âme à son époux et se distinguait également par son intelligence rare.

L'Homme : son cursus à la fleure de l'âge, c'est d'abord chez le marabout Mbaye Touré que Serigne Sam fut initié au Saint Coran avant d'être envoyé à Koki par son père chez son propre disciple Cheikh Ahmad Sakhir Lo, pour parachever ce qui lui restait du Coran.

En un temps record, Serigne Sam mémorisa le saint Coran à la surprise de son maître qui lui enseigna le Droit Islamique, la grammaire et beaucoup d'autres disciplines.

Serigne Sam voyagea ensuite vers Saint-Louis où il étudia auprès d'éminents savants parmi lesquels Serigne Diakhaté à Guet Ndar qui enseignait de célèbres disciplines.

# Préface

Mon très jeune frère Papa Sall m'a fait un insigne honneur en me demandant de préfacier cette première série des **Grandes Conférences Islamiques de Serigne Sam Mbaye**. Je suis d'autant plus fondé à l'accepter que Pape m'a impliqué très tôt dans son projet en me faisant lire au fur et à mesure ses traductions des différentes Conférences Religieuses de son distingué maître. L'œuvre entreprise avec enthousiasme par Papa Sall mérite d'être encouragée et soutenue. D'importants thèmes comme l'entraide, la prise de conscience par rapport à la mort, le soufisme, l'orthodoxie, etc...., y sont passés en revue avec une érudition rarement égalée. Ceux qui auront le privilège de lire **Les Grandes Conférences Islamiques de Serigne Sam Mbaye** en tireront un profit incommensurable. Ils verront leur pratique religieuse et leurs comportements s'améliorer notablement. S'ils comprennent correctement le message du maître, ils deviendront, à coup sûr, de meilleurs musulmans. Ils auront évidemment besoin, pour cela, de faire par moment de gros efforts surtout pour ceux d'entre eux qui ne comprennent pas bien la langue de Kocc Barma<sup>1</sup>.

En effet, le message du maître, profond, exprimé dans une langue exquise et illustré de citations très à propos du Coran et des hadîths, n'est pas facile à traduire en français. Certaines expressions sont d'ailleurs carrément intraduisibles et Papa pour ne pas trahir la pensée du maître, les rend telles qu'elles sont exprimées en arabe. De nombreuses autres, pour les mêmes raisons, sont traduites littéralement, de sorte que les éventuels lecteurs qui ne pratiquent pas correctement le wolof auront du mal à s'en tirer parfois.

Les difficultés que voilà exceptées, la lecture des **Grandes Conférences Islamiques de Serigne Sam Mbaye** est captivante. Elle éclaire le lecteur sur la vie du Prophète (*Anleyhi-s-salaatu wa-s-salaam*), sur celle des Sahaaba<sup>2</sup> et d'illustres saints comme Xadîmu-r-Rassoul<sup>3</sup>. Elle l'aide

1 Sage Wolof (ethnie du Sénégal)

2 Les compagnons du Prophète (PSL)

3 Cheikh Ahmadou Bamba : fondateur de la Muridiyya

à mieux cohabiter avec ses semblables, à mieux entretenir sa famille et surtout à mieux traiter l'autre quelles que soient par ailleurs ses conditions.

Papa Sall a donc été bien inspiré, très bien inspiré d'avoir entrepris cette œuvre immense. Je le remercie en tout cas de m'y avoir très tôt associé et d'avoir sollicité ma modeste contribution. Je souhaite que le Tout Puissant l'assiste et l'aide à poursuivre l'immense travail entrepris en éclairant son chemin de sa limpide et infaillible lumière. Qu'il répande sur sa famille, sur ses proches et sur lui-même sa divine bénédiction.

Enfin, que les nombreux "yiw<sup>1</sup>" qu'il ne manquera pas de tirer de son entreprise profitent largement à nos défunts pères et mères qui étaient, Ahmad Jamaal, de leur vivant, des amis inséparables. Amen.

**Mody Niang,**  
*inspecteur de l'enseignement  
à la retraite*

---

1 dons

# Avertissements

*As-salaamu anleykum*

Chers lecteurs,

**Les grandes conférences islamiques de Serigne Sam Mbaye** est une série de conférences que ce dernier a tenues à travers le monde. Les thèmes traités sont aussi nombreux que variés. Ces conférences embrassent la totalité des principes fondamentaux de la religion islamique (*Tawhiid*<sup>1</sup>, *Fiqh*<sup>2</sup>, *Tasawwuf*<sup>3</sup>) ainsi que les règles les plus simples de bonne conduite qui harmonisent la vie en société.

Le présent document est un essai de traduction de ces conférences dont la richesse et l'intérêt sont sans conteste. Ces importantes conférences ont eu jusqu'à présent comme seuls supports les cassettes magnétiques. Elles ne sont donc pas connues du grand public et surtout pas des intellectuels qui n'ont pas le temps de les écouter. C'est pour atteindre en particulier ce milieu, cette cible que Serigne Sam m'a proposé de faire ce travail de traduction.

Je suis conscient de la difficulté qui réside dans la conversion d'une idée d'une langue donnée à un autre. C'est pour cette raison que je voulais me limiter, au départ, la transcription simple de la conférence telle qu'elle est dite dans la cassette ; le marabout m'en a dissuadé et m'a encouragé à la traduction directe. Celle-ci ne peut donc être que littérale compte tenu de la richesse de la langue wolof "que le marabout a utilisé pour exprimer ses idées.

C'est une tâche redoutable pour moi pour des raisons multiples :

1°) je ne pourrai jamais traduire en bon français, accessible à tous, la richesse des conférences de Serigne Sam Mbaye. Je ne me fais pas

---

1 Théologie : science qui enseigne l'Unité de DIEU

2 Jurisprudence islamique

3 Soufisme : perfection spirituelle

4 Langue nationale la plus parlée au Sénégal



d'illusion là-dessus ;

2°) je ne suis même pas certain de bien comprendre moi-même l'idée du conférencier ;

3°) mon niveau d'expression française n'est pas des meilleurs.

A ces raisons s'ajoutent d'autres, strictement personnelles que je suis obligé de taire.

De plus, je connais très bien le conférencier, son itinéraire, son orientation, je ne pourrai jamais relater exactement ce qu'il ressent. Non. Ce que je peux traduire c'est l'idée que je me fais de la conférence. J'espère seulement que vous ne serez pas trop déçus de mon essai.

Je voudrais, avant de terminer, solliciter des prières pour moi, ma famille et surtout pour ma mère et mon père.

***Le traducteur : Papa Sall,  
Moom Baay Saam<sup>1</sup>***

---

<sup>1</sup> Papa Sall, disciple de Serigne Sam Mbaye

# La conférence

**« Yaa Ayyuha-n-naasu inna wahda-l-Laahi haqun falaa tahu-r-ranna-kumu-l-ahayaatu-d-dunyaa walaa yahur-rannakum bi-l-Laahil Kharùr.**

**[S.35 – V. 5] :**

*Ô hommes ! Réveillez-vous ! Sachez que la promesse d'ALLAH est vérité. “Ne laissez pas la vie présente vous tromper”, -car elle n'en vaut pas la peine-. “et que le grand trompeur (Satan) ne vous trompe pas à propos d'ALLAH” !*

Chers frères en Islam, nous vous saluons , nous vous remercions et vous présentons toutes nos excuses. Nous vous félicitons de cette assemblée, organisée exclusivement au nom d'ALLAH (ÀNZA wa JALLA) et de son Prophète (Anleyhi-s-salaam wa-s-salaam), dans le cadre de l'Islam. Elle constitue une séance de rappels, d'exhortation et d'encouragement. Cela est un devoir pour tout musulman car, le musulman doit, à tout instant, avoir le cœur orienté vers son SEIGNEUR. Il doit donc organiser des séances qui le retournent à Lui. En effet, les exigences de cette vie sont immenses. Pour celui qui voudra faire face à toutes ses obligations, le temps sera très court et l'esprit partagé entre beaucoup de sollicitations.

Le musulman doit donc, de temps en temps, tourner le dos à tous les besoins mondains et retourner à son Seigneur, pour se rappeler ce qu'il a devant soi. Cet avenir qui commence dès l'arrêt de la respiration. Vous savez que nul ne peut avoir deux séjours terrestres. DIEU donne à chaque individu , en une seule tranche, le temps (tant de jours, tant de mois ou tant d'années) qui constitue sa vie terrestre et c'est pendant ce laps de temps que l'individu doit préparer son séjour éternel dans l'autre monde. C'est pour cette raison que le musulman doit, de temps à temps, laisser tout de côté et retourner à ALLAH.

Ce qu'il a devant soi commence, ai-je dit, dès la fin de sa vie, lorsque l'homme est couché dans son lit de mort ; à cet instant, il est certain qu'il ne lui reste plus rien de ce monde. Il sait également qu'il ne peut,

non plus, rien faire, si ce n'est ce qu'on appelle *As-sadaqatun Jâriya*, qui puisse le servir dans le chemin de son SEIGNEUR. Se rappeler ces instants, constitue pour l'homme une exhortation. Les oulémas rapportent que ce qui peut aider l'individu à se rappeler ces moments c'est :

- une fréquentation régulière et assidue de la mosquée ;
- la visite des cimetières, (pour voir ceux qu'on va inévitablement retrouver et qui sont coincés dans un petit trou où rien ne peut les aider si ce n'est l'intention ou l'action (déjà réalisée pendant la vie) ;
- avoir l'habitude de voir les personnes en agonie ;
- le lavage du mort, (remuer et retourner un corps qui ne sent plus rien et se rappeler que l'on arrivera un jour à ce stade – même si on ne sait pas quand-. Serait-il demain, cet après midi ou dans 10 ans. De toute façon on y passera.) ;
- lire le Coran ;
- les assemblées religieuses, telle que celle-là, où on rappelle à l'assistance ce qu'elle n'aurait jamais dû oublier

Commençons par la sourate que nous venons de réciter après la Fatiha et qui est **“Wal Acri - Innal insâna lafi husrin”**, dans laquelle notre Seigneur jure par le temps. Ce temps qui représente tout pour l'homme dans sa vie terrestre, ce temps dont j'ai dit plus haut qu'on le lui donne en une seule tranche et il n'y a de prolongation pour personne. Et c'est dans cette vie qu'il doit préparer sa vie future. DIEU a juré par ce temps en disant que tous les hommes sont engagés dans la voie de la perdition et qu'ils courent sans se retourner. Il précise par la suite : **“Ilal-lazîna àmanù wa amiluç-çâlihàti”** : *“sauf ceux qui croient, ceux qui ont une foi ferme et qui ne doutent pas que la promesse de DIEU est vérité, et qu'elle ne manquera pas de s'accomplir”*. L'homme verra tout ce que DIEU lui a annoncé et il le vivra de la façon dont Il l'a décrit, sans manquement. Donc, l'homme s'est engagé dans cette voie de la perdition que représente la vie ici-bas. Cette vie qui l'attire de toute part. L'homme a ses propres besoins et court tout le temps pour tenter de les satisfaire mais il n'y arrivera jamais. Il cohabite avec

ses pairs et ces derniers ont sur lui beaucoup de droits (des droits dont il est conscient et d'autres droits qu'il ignore) relatifs à ses actes, à ses paroles et à son existence même. Sauf, a-t-il dit, ceux qui ont cette foi ferme. Il ne s'est pas arrêté là car, la foi tout court, même si elle rend service à l'homme, même si elle peut le tirer d'affaire n'est pas suffisante. C'est vrai que c'est la lumière de la foi qui constituera la force de l'homme demain ; mais cette foi a besoin, à l'instar d'un vivant, de "nourriture" : (déjeuner, dîner, petit déjeuner) et des habits. Elle obtient tout cela dans l'action. C'est pourquoi, DIEU a ajouté: **Ilal-lazîna àmanù** puis **wa amiluç-çâlihàti** : *"et qui accomplissent de bonnes œuvres, beaucoup de bonnes œuvres"*. Il ne s'est pas arrêté là : en effet, nous pouvons croire fermement, prier d'une façon convenable, jeuner, désirer pour nos prochains ce que nous désirons pour nous-mêmes....mais, il reste encore. Il ajoute : **wa-tawâçaw bil haqqi** car l'homme oublie, se trompe, s'égare et ignore beaucoup de chose. Ce qu'il ignore, un autre pourrait le connaître, peut être au courant d'une chose que les autres ne savent pas, de même il peut assister à un événement à l'insu des autres. Les hommes doivent donc se retrouver pour se recommander la vérité et la justice. Le fait, pour celui qui n'est pas dans la voie juste, de donner à l'autre la possibilité de le lui dire, (de chercher à le ramener dans la bonne voie) est une obligation pour nous, musulmans : c'est **wa-tawâçaw bil haqqi** : *"nous recommander ce qui nous sert dans notre vie future, les portes par lesquelles nous ne manquerons pas de passer sachant qu'il n'existe pas d'autres issue de secours ou de dérobade"*. Cela fait partie des points que nous avons l'intention de débattre, "In cha ALLAH. Essayons de détailler **wa-tawâçaw bil haqqi** :

*Wa-tawâçaw bil haqqi* : *"nous recommander la vérité"*. Les musulmans doivent aider celui qui a tort, qui a transgressé (la loi et/ou les prescriptions du coran), celui qui a insurgé le droit d'un autre, en se coalisant pour lui dire : *"tu regretteras, demain, ce que tu as fait"*. Les musulmans doivent s'unir comme un seul homme de sorte que, si un parmi eux s'adonne à des activités nuisibles pour lui, les autres puissent avoir le droit de le lui faire comprendre. En retour, il doit avoir une foi qui lui permette de revenir en arrière et de suivre le conseil de

ses pairs. Ce que tu ne sais pas ou ne comprends pas, tu le demandes aux autres, pour en profiter ; tout cela se trouve dans **wa-tawâçaw bil haqqî**.

Parlons, maintenant de **wa tawâçaw biç-çabri** : “*et qui se recommandent la patience, qui s’enjoignent mutuellement l’endurance.*”. Selon le Prophète (*Anleyhi-s-salaam wa-s-salaam*) l’endurance (la patience) est la moitié de la foi. En effet, celui qui veut laisser de côté tous les interdits, doit s’armer de patience, d’endurance, il doit lutter contre ses passions pour pouvoir s’en passer. De même pour réussir à faire face aux obligations, il faut nécessairement s’armer d’endurance. Vous savez qu’à la naissance de la religion musulmane, c’est la patience qui était la base de toute action d’adoration. C’est l’endurance qui permet de ne pas se venger mais plutôt se remettre à DIEU quand on est offensé. De même, si on est privé de quelque chose, c’est en s’armant de patience que l’on réussira à ne pas commettre des actes honteux ou à dire des paroles qui montrent que l’on est découragé. On doit se dire que dans certains cas, la pauvreté peut constituer un avantage pour l’esclave de DIEU (nous y reviendrons). A l’époque des guerres saintes, au nom de l’Islam, c’est l’endurance qui était à la base de tout. C’est cela **wa tawâçaw biç-çabri**.

Le Coran nous dit : Ô hommes ! Réveillez-vous ! Sachez que la promesse d’ALLAH est vérité. “Ne laissez pas la vie présente vous tromper”, -car elle n’en vaut pas la peine-. “et que le grand trompeur (Satan) ne vous trompe pas à propos d’ALLAH” !

A partir de ce moment, l’homme doit savoir que son premier ennemi ce sont ses propres plaisirs, ses passions qui l’attirent vers des choses nuisibles. Le plaisir de l’homme est plus puissant que Le Diable soi-même. Il constitue un grand champion, qui commence ses exploits en terrassant d’abord celui qui le nourrit car, à chaque fois qu’il lui donne quelque chose, il en demande davantage et ce qu’il nous demande de faire est toujours agréable à notre âme charnelle de sorte que seuls l’endurance et le souvenir de l’au-delà peuvent nous empêcher de le faire. Mais si tu suis la voie tracée par l’Islam, tu arriveras à un niveau tel que tu n’auras plus besoin d’endurance pour te priver

de ces choses-là car, ce sera ta nature, tes habitudes, ce sera pour toi un plaisir de les éviter.

**Walaa yahura-n-nakumul bi-l-laahil kharùr** : “et que le trompeur c’est-à-dire “Satan” ne vous trompe pas à propos d’ALLAH.”. **Inna shaytana lakum àdduwun fa-ttahizuhu àduwan** : “le Diable est pour vous un ennemi.” C’est pour vous un grand ennemi qui ne vous cherche que la pire des demeures ; celle dans laquelle celui qui entre perd tout ce qu’il avait obtenu de bon et se voit frapper, de façon permanente, par la plus grande catastrophe, et il n’aura plus rien ; c’est dans cet état que le Diable veut conduire l’humanité. **Fa-t-tahizuhu àduwan** : “prenez-le donc pour ennemi”. Comment faut-il le prendre pour ennemi ? C’est en réfléchissant sur tout ce que nous faisons. Si nous entamons une chose et, après réflexion, nous nous rendons compte qu’elle n’est pas conforme à l’ordre de DIEU mais constitue plutôt un simple plaisir personnel alors, nous devons nous dire que ceci est un piège que le Diable nous a tendu et nous empresser de nous retirer. Donc, **fa-t-tahizuhu àduwan innamaa yadgu hizbahu liyakuna min ashaabis sahir** : “il ne fait qu’appeler ses partisans pour qu’ils soient des gens de la Fournaise que l’on a nommée “Jahim”. Vous savez que les sept portes de l’Enfer sont : **Jahanama , Ladhâ, Saqâr, Hutamat, Jahîm, scir, Hâwiya**. On peut appeler chaque porte par le nom de son choix ; on peut les nommer toutes Jahim ou n’importe quel autre nom parmi les sept cités plus haut. **Al-lazîna kafaru lahum hanzaabun shadiidun** : “ceux qui ont mécru auront un dur châtiment,” **wal lazina àmanu wa hamilul-s-saalihaati lahum mahfiratun wa ajrun kabiirun** : “tandis que ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres auront un pardon et une grande récompense.”.

Si la position de l’homme est celle que nous venons de décrire, s’il est encore en vie et en bonne santé, on peut dire que tout son avenir se trouve entre ses mains. Il peut faire tout ce qu’il veut ; tout dépend de sa volonté et de sa capacité d’endurance. Il peut obtenir le Paradis car il lui reste encore du temps pour se repentir, prier DIEU pour devenir juste et essayer de réaliser de bonnes actions car sa vie n’est pas encore finie. Celui dont la vie est “terminée”, c’est celui qui se trouve dans l’agonie ; c’est celui-là qui n’a plus la possibilité de réaliser une

action qui peut le servir ; mais celui qui est encore en activité, dans le monde, a toujours des moyens de préparer son avenir. Son plus gros moyen c'est le fait d'être conscient de son incapacité, ses faiblesses, son impuissance et de prier DIEU pour qu'il le guide dans la voie juste. De plus, il doit se rabaisser à tout instant, avoir une peur constante et méditer continuellement sur l'avenir. C'est de la sorte que l'on prépare sa rencontre avec la mort, que l'on **s'apprête à mourir**. La mort est une chose inévitable, on doit donc s'attendre à elle et se préparer pour l'accueillir. On doit se mettre dans un état dans lequel on n'aurait pas peur qu'elle nous trouve. Car, c'est le monde qui est la "demeure de la mort" de la même façon que "se coucher constitue la maison du sommeil". Celui qui s'allonge pendant longtemps finira par dormir s'il n'est pas malade ou n'a pas des soucis qui pourraient troubler son sommeil. De même, le vivant qui se trouve ici-bas est dans la "maison de la mort" qui le guette et qui le prendra un jour ou l'autre. Dans ce cas, il doit éviter les situations dans lesquelles il n'aimerait pas se trouver au moment de sa rencontre avec la mort.

**Comment l'individu peut-il se préparer à mourir ? "Muxàsabatu-n-nafs".**

Il fait ses comptes soi-même à l'instar du commerçant qui, chaque soir, fait son bilan journalier en analysant ses recettes par rapport à ses dépenses pour voir s'il a gagné ou perdu. Le musulman doit aussi réfléchir sur son passé à tout moment, pour voir ses réalisations. A-t-il fait quelque chose qui pourrait le sauver demain ? Veut-il que la mort le trouve dans l'état où il est ? Il doit réfléchir sur tout cela et essayer de s'améliorer progressivement, essayer d'être plus juste et meilleur :

- cette année par rapport à l'année passée ;
- ce mois par rapport au mois précédent
- cette semaine par rapport à la semaine dernière,
- aujourd'hui par rapport à hier

Ainsi, il s'aura s'il s'améliore ; cela fait partie de "**Muxàsabatu-n-nafs**" et "**Habbaa'idiyùn**", c'est-à-dire payer ses dettes. Sachant que nul n'entre au Paradis s'il n'a pas payé ses dettes et leurs corrolaires, celui qui fait son "**Muxàsabatu-n-nafs**" c'est-à-dire qui règle ses comptes

doit intégrer dans son analyse, ses dettes et tout ce qui tient lieu de dettes (nous y revierons).

**“Wa addaa’ul fuqahi”** : “régler ensuite tous les droits que les autres ont sur soi” :

- le droit de ses enfants,
- le droit de ses père et mère,
- le droit des voisins,
- le droit des proches parents,
- le droit des compatriotes,
- le droit des connaissances,
- le droit des amis,

- etc... tout cela constitue des droits que l’on ne manquera pas de régler demain. Qu’il respecte la grande personne, à tout moment, pour la seule Face de DIEU, car ce respect pour les vieux est une adoration de DIEU. Qu’il fasse preuve d’indulgence envers le jeune, pour la seule face de DIEU, sans en attendre une contre partie quelconque. Vous savez que plus reconnaissant envers toi est celui à qui tu rends service, moins grande sera ta récompense auprès de DIEU. Tu peux faire du bien pour un homme qui, par reconnaissance, se met à te remercier, à faire tes éloges, à prier pour toi jusqu’à ce qu’il ne reste plus rien de ta récompense auprès de DIEU. . Mais moins reconnaissant envers toi est celui à qui tu rends service, plus grande sera ta récompense auprès de DIEU. Tu peux faire du tort à quelqu’un qui se met à t’insulter, à dire de mauvaises choses sur ton dos et à prier pour que le mal t’arrive.; jusqu’à ce que si on compare le tort que tu lui as fait et les mauvaises choses qu’il a dites à ton passif, il te devienne redevable : **“anléyhi walaa lahu”**. Eviter ces choses et y réfléchir de temps en temps, font partie du **“Muxàsabatu-n-nafs”**

**L’éducation des enfants** également fait partie du **“Muxàsabatu-n-nafs”**. En effet l’éducation des enfants constitue de tout temps, une obligation car elle fera l’objet d’un tribunal entre le père et son enfant,



demain devant DIEU. Cette obligation d'éduquer les enfants est aujourd'hui d'une importance toute particulière car c'est aujourd'hui que la perte est plus facile. Les satans sont devenus plus nombreux. De même, les moyens qu'ils utilisent pour égarer les enfants sont plus nombreux, plus masqués et plus déguisés. La majorité de ceux qui appellent le monde dans la voie qui conduit à la Fournaise ne croient pas à l'existence de l'Enfer, du Paradis car, pour eux, celui qui meurt se transforme en poussière. Ils ne croient pas à la résurrection. Pour eux, ce qui compte c'est la vie dans ce bas monde et rien d'autre ; ce que l'homme n'obtient pas ici, il ne pourra jamais l'obtenir.

Toutefois, l'éducation ne signifie pas forcément battre les enfants à tout moment. De nos jours, une bonne éducation équivaut à réduire, voire à combler, le fossé qui existe entre les grandes personnes et les enfants et qui fait que les enfants ont peur de leurs parents et les parents à leur tour sont importunés par ces derniers et ne veulent plus les voir. Ce fossé constitue une grande catastrophe car, nous devons les rencontrer, discuter avec eux pour les instruire et attirer leur attention sur beaucoup de choses. Il est, pour nous, un devoir de leur faire connaître le monde. Nous devons également leur expliquer les mauvais changements qui surviennent et leurs causes. Cela suppose que nous ayons nous-mêmes une bonne connaissance de ces choses et une maîtrise parfaite de toutes les formes de désordres (moraux et/ou matériels) et leurs origines. Nous devons comprendre l'époque dans laquelle nous vivons pour attirer l'attention de nos enfants. Nous devons comprendre les habitudes que les autres veulent leur inculquer pour les complexer ou pour les leurrer et les engager dans une voie qu'ils ne pourront plus quitter ; ce qui constitue une grande catastrophe, une perte, une honte. Leur épargner tout cela est du ressort des parents car ils ont une grande responsabilité sur l'éducation des enfants. De même, les autorités aussi bien religieuses que gouvernementales ont une grande part de responsabilité. Personne parmi ces trois responsables n'a le droit de se reposer ou de se taire. Ils doivent, en permanence, chercher à éveiller les enfants, à leur interdire les mauvaises pratiques, à les encourager à faire du bien, à parler des dangers qui frappent la société. De ce fait, ils sentiront à tout

moment la proximité de leurs parents et le grand nombre de leçons qu'ils reçoivent d'eux et leur fréquence constitueront un rappel permanent [.....] Le bouleversement des valeurs auquel nous assistons aujourd'hui n'est que le résultat de la "non éducation" des enfants. En effet personne n'éduque plus personne, personne ne parle plus ; on n'entend plus personne dire des choses qui peuvent servir les hommes qui ressemblent aux animaux. Ils vont où ils veulent, quand ils veulent et reviennent quand ils veulent. Ils écoutent et regardent ce qu'ils veulent, ils fréquentent des débauchés, qui sont de grandes personnes sur qui des enfants recopient toutes sortes de grossièretés. C'est ce qui nous a conduits là où nous nous trouvons aujourd'hui.

Ce que chaque individu aurait dû faire, c'est de créer un milieu saint, un milieu de droiture, un milieu "de crainte de DIEU", un milieu islamique. La première école que l'enfant doit fréquenter, c'est sa propre mère. En effet avant même le père, c'est la mère qui doit éduquer l'enfant. A cet effet, elle doit elle-même être éduquée, éveillée et être en mesure de dispenser un bon enseignement à son enfant dès le bas âge. Ces acquis constituent les germes qui ne se déracineront jamais jusqu'à l'adolescence, voire la vieillesse. Car on dit que ce sont les premières acquisitions qui resteront ancrées dans le cœur. A ce propos, on rapporte qu'enseigner à un enfant, c'est comme graver des écritures sur un rocher alors qu'enseigner à un vieux, c'est comme écrire sur de l'eau. La mère doit donc recevoir au préalable, une bonne éducation. Elle doit également avoir une conduite exemplaire ; elle ne doit connaître que le bien ; elle doit éviter tout ce qui est blâmable, à tout moment. Son rôle est de faire de sorte que son enfant suive une ligne de conduite exemplaire jusqu'à ce que le père prenne la relève pour compléter et parfaire son éducation ; le "réveiller", lui faire connaître tout ce qui est susceptible de lui nuire, lui faire comprendre l'époque qu'il est en train de vivre, et tout ce qui peut l'entraîner, demain, dans la perte.

Si les parents étaient conscients de tout ce qui précède et faisaient tout leur possible pour y parvenir, les jeunes auraient du respect envers leurs aînés. Ils seraient sages et auraient un comportement exemplaire envers toute personne âgée. Ils éviteraient beaucoup de

choses. Ils feraient preuve d'indulgence envers leurs cadets qui sont plus faibles qu'eux.

Jadis, dès qu'un enfant qui se livrait à une pratique blamable apercevait une personne plus âgée il se sauvait car, il était conscient de la correction qu'il recevrait de la part de cette personne plus âgée. A cette époque, l'enfant était celui de toute la communauté. De nos jours, par contre, celui qui frappe l'enfant de son voisin pour le corriger, sera conduit à la Police par le père ou la mère de ce dernier. Chaque famille est indépendante et c'est là le début de la catastrophe. Celle-ci contournant son "petit bonhomme de chemin".

Ce qu'il faudrait faire, c'est amener l'adulte (et pourquoi pas l'enfant) à prendre conscience par rapport à son avenir car, c'est une chose qui vient et , elle ne manquera pas d'arriver et "l'avenir est proche". Ce qui est éloigné, c'est le passé car nous n'y retournerons jamais ; mais ce qui doit se réaliser et qui ne manquera pas de se produire est proche. Il va bientôt arriver.

L'enfant, non ou mal éduqué, est comme la chèvre égarée ou délaissée au milieu de la forêt, où se trouvent des chacals, des hyènes, des lions et toutes sortes d'animaux sauvages. Il n'y a aucun doute que cette chèvre est à la merci de ces animaux, car elle n'est guidée que par sa passion, son plaisir. C'est exactement la même chose pour l'enfant non éduqué. Ce qui équivaut à tourner le dos au chemin que l'islam a tracé et nous a ordonné de suivre.

Selon le Prophète (*Anleyhi-s-salaam wa-s-salaam*) : "le Paradis est entouré d'horreurs". Celui qui affronte ces horreurs entrera au Paradis. Il devra endurer beaucoup de souffrances, beaucoup de peines et beaucoup de tristesse. Il se privera de beaucoup de plaisirs et devra faire preuve de justice et de droiture à l'égard de ces semblables pour sauvegarder le droit qu'ils ont sur lui. Faire preuve de patience et endurer les souffrances constituent une adoration du Seigneur. Il faudra éviter ses propres plaisirs qui n'apportent que nuisance. C'est donc à force d'éviter tout cela qu'on gagnera le Paradis. Cette entrée au

Paradis représente, pour nous, la fin des douleurs, des souffrances et des peines.

“l’Enfer, quant à lui, est entouré de plaisirs” : c’est en faisant ce que l’on veut, en disant ce que l’on veut, en ayant toutes sortes de fréquentations, sans se préoccuper, outre mesure, des lois et règles de la bonne conduite et en se laissant guider par ses passions et plaisirs personnels que l’on atteindra un point de “non retour” dans la voie de la perte, celle qui conduit en Enfer (DIEU nous en garde), donc : l’Enfer, quant à lui, est entouré de plaisirs

Le Coran nous dit : Quant à celui qui aura dépassé les limites et aura préféré la vie présente, alors, l’Enfer sera son refuge. (C : S.79 V.37 à 39). “celui qui aura dépassé les limites” : qu’est-ce qui conduit l’homme à ce stade (de dépasser les limites) ? La plupart du temps, c’est l’avarice, la richesse par exemple qui conduit à ce stade. Mais un pauvre imbu de sa personnalité peut également avoir ce comportement. C’est le pauvre qui pense qu’il est au-dessus de tous, celui qui pense qu’il est meilleur que tous les autres. C’est celui qui privilégie sa vie présente par rapport à sa vie future. S’il se trouve en présence d’un intérêt personnel immédiat et d’un intérêt qui se rapporte à l’au delà, ne voit que le premier intérêt. Le plaisir est si fort pour l’homme qu’il doit se lever de bon matin pour le combattre. Il doit s’armer, à cet effet, de courage, de raison et de patience sinon il perd la bataille d’avance et ne pourra jamais dompter ses passions et son plaisir. La passion s’est coalisée avec Satan. Elle constitue d’ailleurs la principale arme que Satan utilise pour dompter l’homme.

Si, par exemple, tu t’adonnes à une pratique qui ne comporte aucun plaisir mondain mais plutôt qui se rapporte uniquement à l’au delà , c’est seulement un petit nombre de personnes qui y assisteront. Mets-toi par exemple à lire le Coran ; seule une personne ou deux s’arrêteront pour écouter ; parfois personne ne s’arrête, tout le monde continue son chemin sans faire attention à toi. Mets-toi à chanter des chants religieux ; deux ou trois personnes s’arrêteront pour écouter l’air de plaisir qui se trouve dans ta voix. Si tu mets de la musique, par exemple, c’est un monde fou qui va s’arrêter. Une infinité de per-

sonnes se détourneront des besoins pour lesquels ils avaient quitté leur domicile pour chercher à les satisfaire. De même, un jeu passionnant pour eux les empêchera de se soucier de l'heure de la prière. En sortant de leur domicile pour se rendre au lieu où se tient le jeu (stade ou autre), ils ne se poseront pas de question pour savoir si l'heure de la prière coïncidera avec la manifestation ou non. Ils sont si passionnés qu'ils négligent même leurs propres intérêts. Ils braveront la faim et les intempéries (soleil, pluie, vent..) pour assister à la manifestation alors qu'ils ne feront jamais le 1/10 de ces sacrifices pour assister à une manifestation qui se rapporte à leur religion. Voilà l'œuvre de la passion, du plaisir personnel.

Nous entrons maintenant dans **“Fa amà man tagha wa àsharal hayàta dunyà”**. Favoriser sa vie mondaine n'est autre que cela. L'intérêt qui se rapporte à la vie future ne vaut pas, pour toi, la peine de faire cent (100) mètres de marche cependant que celui qui correspond à ton désir peut t'amener à faire cinq kilomètres ou plus, à pied. Alors que l'homme sera interrogé sur tous ses engagements, On lui a confié sept (7) choses qui sont ses membres, chacun des membres fait face à une des sept (7) portes de l'Enfer (citées plus haut). Si l'individu commet un péché qui doit le conduire en Enfer, c'est par la porte qui correspond au membre par lequel il a désobéi qu'il y entrera.

Par exemple, les yeux. Si l'homme observe avec ses yeux quelque chose de prohibé pour lequel son cœur se corrompt, ce regard fait naître chez cet individu un amour pour la chose qu'il vient de regarder. Cet amour va continuer de croître jusqu'au moment où l'homme ne pourra plus se maîtriser pour s'en passer. Il va alors tout faire pour se procurer cette chose, donc pour faire un interdit, accomplir un péché. Si ce péché doit le conduire en Enfer, c'est par la porte correspondant à l'œil qu'il va y accéder. Il en est de même pour tous les autres membres du corps humain.

Il fait partie des règles de la bonne conduite de ne pas s'approcher de ce qui ne lui regarde pas, de se livrer à des investigations en vue de dévoiler une chose qui ne le concerne pas. Avant de faire quoi que soit,

l'on doit chercher à connaître son issue pour savoir si elle comporte un profit ou une perte.

L'homme doit purifier son cœur et le parer avec les vertus les meilleures. Car chaque membre du corps est en communication avec celui-ci et chaque acte que l'on commet se répercute sur le cœur en y laissant une image. Si l'acte est un péché, l'image se matérialise par un point noir. Si l'homme commet beaucoup de péchés, les points noirs remplissent son cœur et il atteint le "rayn". **"Kalà bar ràna ànlà khulù bi him ma kànù yaksibùna"** ; c'est à dire : *"Allah a scellé leurs cœurs et leurs oreilles ; et un voile épais leur couvre la vue; et pour eux il y aura un grand châtiment"* (C. S. 2. V.7). *"DIEU a scellé leurs cœurs et leurs oreilles. Et sur leurs yeux, un bandeau ; et pour eux, un grand châtiment"* (C. S. 2. V.7). Quand ces tâches noirs couvriront son cœur, aucun acte d'adoration ne lui plaira. Ses membres auront la paresse d'adorer DIEU à tel point qu'il préférera faire cinq (5) km ou plus à pieds plutôt que de prier deux (2) "rakàs". Celui qui avait protégé son cœur contre ces mauvaises choses, c'est **"Man atalàhi bi khal bi him salîmin ilà man atalàhi [.....]"**

Un jour viendra où "rien ne servira plus à rien". L'argent ne servira plus l'homme, son fils non plus ne lui sera plus d'aucune utilité. Ce qui peut servir ce jour-là c'est un cœur pur, sauf de tout vice et rien d'autre (*Ilà man ata-l-Làha bi qalbin saliim*). Vous savez que la plus grande catastrophe qui peut arriver à un homme c'est celle qui frappe sa religion. Il était une fois, un homme qui adorait son Seigneur. Un jour, il commet un meurtre, puis un vol, puis un adultère et puis il prend de force le bien d'autrui et il ne lui est arrivé rien de mauvais (apparemment). Il voit que son état de santé s'est beaucoup amélioré. Il va voir le Prophète de son époque pour lui en parler en lui disant : "Envoyé de DIEU, on dirait que le mal n'est pas nuisible à l'homme". Celui-ci lui demande : pourquoi le dites vous ? Il lui révèle la liste de tous les mauvais actes qu'il a commis et s'empresse d'ajouter : "et pourtant, ma santé s'améliore et même les quelque rares maladies qui m'arrivaient de temps à autres ne m'arrivent plus. De plus, ma chance augmente chaque jour et chaque jour je deviens plus riche." Le Prophète lui répondit : "Le mal t'a sacrifié. En effet tu n'as plus la foi. Tu as perdu le

sens de la religion. Ton cœur s'est complètement noirci. Une catastrophe ne peut pas être plus grande. Le mal que l'on peut réparer, c'est celui qui frappe l'individu sur sa personne, son bien ou sa famille mais le mal qui touche la religion est irréparable. Dès qu'il t'habite, il ne te quitte plus jamais. C'est cela la plus grande catastrophe que l'individu peut connaître (DIEU nous en garde). C'est elle qui altère la foi de l'homme. Ibn Maaja rapporte, le tenant de Abdullahi Ibn Umar (*Radiy-Allaahu Anhu*) : un jour j'étais assis avec le Prophète (*Anleyhi-s-salaam wa-s-salaam*) ; un homme appartenant aux Ansars arrive. Après avoir salué le Prophète (*Anleyhi-s-salaam wa-s-salaam*) lui dit : "Prophète (*Anleyhi-s-salaam wa-s-salaam*), quel est le meilleur des hommes ?" Il lui répond : "celui qui a les meilleures habitudes". Il lui demande ensuite : "quel est l'homme le plus malin ?" Il répondit : "celui qui pense le plus à la mort et qui lui réserve le plus de biens". Celui qui, assez souvent, pense à la mort et accomplit de bonnes actions pour la préparer, implore le pardon pour diminuer ses péchés et aide les autres musulmans, pour la seule Face de DIEU, est le musulman le plus intelligent de tous. Le meilleur est celui qui a les plus belles manières. Car, chaque défaut est une maladie qui constitue un handicap pour le cœur et empêche à l'individu de craindre le Seigneur comme il se doit.

L'imam Al Tirmizi raconte le tenant de Sadatt Ibn Aws que le Prophète (*Anleyhi-s-salaam wa-s-salaam*), a dit un jour : "L'homme intelligent, le véritable intelligent que DIEU a "réveillé" c'est celui qui a sacrifié sa passion et a œuvré pour préparer sa mort alors que le véritable perdant, le dormeur, c'est celui qui s'est laissé guider par sa passion et ses plaisirs et qui, malgré tout, compte sur la miséricorde divine pour avoir le Paradis. C'est celui qui dit à qui veut l'entendre que nous ne pouvons pas faire tout ce que l'on nous demande de faire ; heureusement DIEU est MISÉRICORDIEUX, Il aura pitié de nous.

DIEU a créé d'abord la mort avant de créer la vie pour nous éprouver : "celui qui a les meilleures manières" [.....] Le Prophète (*Anleyhi-s-salaam wa-s-salaam*) a dit à **Yashib Ibn Adama** : l'homme blanchit (vieillesse) et deux graves défauts blanchissent avec lui : **le désir ardent et le projet lointain** (c'est-à-dire les rêves grandioses). Ces deux défauts

constituent le piège que Satan tend à l'homme, toute sa vie durant, et il ne pourra jamais s'en méfier et n'arrivera pas à adorer DIEU comme il se doit et à la mort, il ne trouvera que perte, honte et nuisance. S'il était donné à l'homme deux (2) vallées pleines d'or, il en chercherait quand-même une troisième car seul le sol est capable de remplir le sein du fils d'Adam. Par exemple, s'il obtient 25 000 F, il aspire à obtenir 50 000, s'il obtient 50 000, il aspire à obtenir 100 000 ....ainsi de suite jusqu'à.... plusieurs milliards. C'est pour cela que le Prophète (*Anleyhi-s-salaam wa-s-salaam*) a fait cette affirmation : **l'homme blanchit et meurt avec ces deux défauts qui sont le désir ardent et les rêves grandioses.**

Chaque individu meurt comme il a vécu et il sera réssuscité dans le même état qu'il avait en quittant ce monde. L'homme meurt comme il a vécu. On a vu un homme qui, toute sa vie durant, ne faisait que jouer aux cartes. Il n'avait pas d'autres activités que cela, il était un passionné des jeux de cartes. Au moment de l'agonie, il répétait, continuellement : "je passe", "je ne joue pas, je passe", sans cesse. Un autre, un commerçant cette fois, qui avait passé toute sa vie dans la transaction, (acheter et vendre) disait lui, toujours pendant son agonie : "125 ; 175 ; 300 000.....". Un autre disait toujours au même moment : "j'ai six (6) vaches, 7 vaches, une des vaches est morte, un tel me doit 2 vaches ; s'il me les rend, j'aurai 5 vaches ... etc... alors qu'il est sur le point de mourir. C'est ce que le Prophète (*Anleyhi-s-salaam wa-s-salaam*) a voulu illustrer par ces propos : l'homme meurt comme il a vécu. Q'il vive donc, de la manière dont il veut mourir. Et le Jour Ultime, au moment du Rassemblement, il apparaîtra dans la forme qu'il avait au moment de sa mort.

**“Subhàna man xaalibal quluub”** : “Nous témoignons de la Sainteté et de la Grandeur du Roi qui oriente les cœurs de la façon qui Lui plaît” ; Celui qui rend certains cœurs malades, impurs et entraînent leurs propriétaires dans une activité qui remplit leur vie, que cette activité soit bonne ou mauvaise... La mort elle-même et tout ce qui la précède comportent des secrets que DIEU a voilés aux créatures. Il existe cependant d'autres secrets plus étonnants encore, des secrets dont celui qui les pénètre est le mourant, qui ne peut plus revenir à la vie pour



y réparer quoi que ce soit. Vous savez que la seule vision de l'Ange de la mort sous les traits sous lesquels il vient prendre l'âme d'un impie lui suffit comme tourment, comme l'a dit le Prophète Ibrahim.

Selon le Prophète (*Anleyhi-s-salaam wa-s-salaam*), à la mort de l'homme 3 "choses" l'accompagnent jusqu'à sa tombe : ses proches qui le transportent, ses biens et ses œuvres. Dès après son enterrement, les deux (ses proches et ses biens) retournent à la maison, tandis que ses œuvres, quant à elles restent avec lui dans la tombe. D'ailleurs ce sont les œuvres qui entrent en premier dans la tombe pour l'y attirer.

La plus grande souffrance est celle causée par l'étreinte que la tombe exerce sur le mort et nulle créature n'y échappe. Le Prophète (*Anleyhi-s-salaam wa-s-salaam*) a dit qu'aucune personne, quelles que soient ses qualités, n'échappe à l'étreinte de la tombe. Nous devons donc méditer cela, tout le temps. On tient de Sàt Ibn Sahi qui le tient lui-même de Abdullaahi Ibn Umar (*Radiy-Allaahu Anhu*) ces propos du Prophète (*Anleyhi-s-salaam wa-s-salaam*) : "Cet homme, Saad Ibn Muhàz, à la mort de qui a exulté et 70000 anges sont descendus sur terre pour participer à son enterrement -les uns en tenant le brancard, les autres en marchant devant et les autres derrière- n'a pas échappé à l'étreinte de la tombe qui était si forte que tout (sauf les hommes et les djinns) qui étaient à l'Ouest et à l'Est l'on entendu. Et pourtant le Prophète (*Anleyhi-s-salaam wa-s-salaam*) avait dit de lui : *Il n'ya pas un Saad semblable à Saad Ibn Muhàz*, bien que Saad Ibn Abi Waqaas qui fait partie des Assartu mubasharatu Bil Janati était présent. Ce qui signifie que Saad Ibn Muhàz était très distingué. Selon le Prophète, s'il était donné à quelqu'un d'échapper à l'étreinte de la tombe, Saad Ibn Muhàz serait épargné car une seule de ses serviettes est meilleure que le monde et tout son contenu. Seyidatuna Zeynab est fille du Prophète (*Anleyhi-s-salaam wa-s-salaam*) ; lors de son enterrement, le Prophète (*Anleyhi-s-salaam wa-s-salaam*) a dit que le pôle Nord et le Pôle Sud ont entendu l'étreinte que la tombe a exercée sur elle. Pendant l'enterrement, le Prophète (*Anleyhi-s-salaam wa-s-salaam*) a baissé la tête, l'air bouleversé, à l'image de celui qui a un chagrin. Puis quelques instants après, il relève la tête et sourit. Avant de sortir des cimetières, on lui demanda d'expliquer les deux comportements dif-

férents qu'il a eus pendant l'enterrement. Il répondit : "Il existe entre ma fille et moi un sentiment de pitié qui doit exister entre tout père et son enfant. Au début de l'enterrement, j'ai eu pitié de ma fille à cause de l'étreinte que la tombe exerçait sur elle. Cela m'a bouleversé et j'ai prié DIEU pour qu'elle lui soit allégée. Lorsqu'Il m'a fait comprendre que cela m'a été accordé, j'ai ressenti une joie qui m'a fait sourire." On lui demande toujours : "Donc personne, même Khâssim (votre fils) n'échappera pas à cette étreinte ?" Il répondit : "ni Khâssim ni Ibrahim n'échapperont à cette étreinte. Tout le monde y passe. Il a été rapporté que seule Seyidatuna Fatima Bint Azat a échappé à l'étreinte de la tombe. Vous savez que le Prophète (*Anleyhi-s-salaam wa-s-salaam*) a très tôt perdu sa mère et c'est cette Fatima là, Bint Azat, mère de Seyidina Ali, qui l'a élevé. Elle a tout fait pour lui. Elle le mettait même au dessus de ses propres enfants. Lorsqu'on est venu annoncer sa mort au Prophète (*Anleyhi-s-salaam wa-s-salaam*), il s'est levé immédiatement suivi des Sahabas. Ce jour-là il a fait tout ce qui était de son pouvoir (et de son savoir). Il est même entré dans la tombe et y est resté pendant très longtemps. C'est grâce à sa bénédiction et à ses prières qu'il est parvenu à épargner à cette dame l'étreinte de la tombe. A par elle, aucun autre cas ne nous a été rapporté. DIEU a décrété des choses et a dit : " ces choses là Je les ferai et rien ne pourra M'en empêcher". Quels que soient les privilèges et les faveurs qu'Il a bien voulu accorder à l'individu, Il le fera nécessairement passer par certaines épreuves auxquelles nul ne peut échapper ; l'étreinte de la tombe en fait partie.

Vous avez entendu parler de certains moments, le Jour Ultime, pendant lesquels toute créature, si distinguée auprès de DIEU soit-elle, ne s'occupera que de ses propres affaires. Lorsque Seyidatuna Aïcha (*Radiy-Allaahu Anhaa*) a demandé au Prophète (*Anleyhi-s-salaam wa-s-salaam*) : "Vous les élus de DIEU, penseriez-vous à vos proches, le Grand Jour ?". Il répondit : "Oui, sans aucun doute mais il existe quatre lieux au niveau desquels personne ne se soucie de personne." Elle lui dit : "Comment ? Pardon ?" Il répondit "oui". En effet :

– au moment où les livres descendent, celui qui doit ramasser son livre dont il ignore le contenu ne se soucie de personne.. Certains livres

tomberont du côté droit et leurs propriétaires les ramasseront avec la main droite. D'autres livres vont tomber du côté gauche et DIEU arrachera le bras gauche de l'épaule pour le replacer sur le dos de l'homme qui va ramasser son livre par cette main que DIEU vient de replacer. C'est celui dont le livre est tout noir, ne contenant que des catastrophes, des transgressions et des blâmes, de gros péchés. Celui qui voit son livre tomber du côté droit et qui le ramasse par la main droite, sans difficulté et qui le trouve aussi lumineux et aussi clair que le soleil, rempli de gaietés et de bonheurs, est celui qui doit aller au Paradis. Mais, vous savez que même celui-là doit passer par d'autres épreuves tout à fait différentes avant d'entrer au Paradis.

- au moment de la pesée des œuvres, où tout le monde est en face des balances ultra-sensibles, celui qui ne connaît pas encore le poids de ses œuvres ne se soucie de personne.
- au moment de traverser le Pont Sirat : là également nul ne se soucie de personne.

“Et le jour où l'on soufflera dans la Trompe, tous ceux qui sont dans les cieux et ceux qui sont dans la terre seront effrayés, - sauf ceux qu'Allah a voulu [préserver]! - Et tous viendront à Lui en s'humiliant.”. Les ouléma ont quelques divergences de vue sur le souffle dans la trompe. Les uns disent que c'est à 3 reprises que l'on soufflera dans la trompe alors que les autres pensent que c'est à 2 reprises. Ceux qui sont pour 3 souffles appellent le premier souffle le **“Nafkhatul fazàhi”** c'est-à-dire le souffle de la frayeur. Je ne parle pas des hommes seulement mais de l'ensemble des créatures ; elles seront toutes terrifiées. Aussi bien les anges, les hommes que les djinns connaîtront une peur indescriptible ce Jour-là. Ce souffle : **“Iza shamsu kuwwirat, wa iza-n-nujuumun kadarat, wa izar jibaalu suyirat (C. S.81 , V. 1 à 3)** : *“Quand le soleil sera obscurci. Et que les étoiles deviendront ternes. Et les montagnes mises en marche”*. Ce Jour-là, le soleil sera emballé jusqu'à ce qu'il devienne très obscur avant qu'on le descende. Toutes les étoiles se détacheront et seront obscurcies. La terre prendra feu sous l'effet de la chaleur de même que les océans et les fleuves. Les fauves, les oiseaux, les démons, les djinns et les animaux sauvages baisseront la tête par peur et se dirigeront vers le lieu du Rassem-

blement en vue du Jugement. Les fauves seront terrifiés à tel point qu'ils chercheront refuge auprès des humains. Une grande peine, une si grande peine qu'elle fera éclater la terre qui dégagera une chaleur indescriptible ; on la tendra comme on tend une peau de bête et elle aura dix (10) fois son étendue actuelle (10 fois plus vaste qu'elle ne l'est actuellement). Le ciel se déchirera et sera fondu comme du métal (or ou argent), liquéfié : *“quand le ciel se déchirera et obéira à son Seigneur - et fera ce qu'il doit faire - et que la terre sera nivelée, et qu'elle rejettera ce qui est en son sein (les morts) et se videra....”* (C.S.84 V.1 à 4)

Ce jour-là : *“Le jour où, vous le verrez, toute nourrice oubliera ce qu'elle allaitait et toute femelle enceinte avortera de ce qu'elle portait. Et tu verras les gens ivres alors qu'ils ne le sont pas - Mais le châtimement d'ALLAH est dur (C. S.22- V.2)”*. Cela se passe ici-bas, nous ne sommes pas encore dans la cour du jugement. D'ailleurs ce sont seulement les malheureux qui doivent tous aller en Enfer qui y assisteront. C'est en ce moment que les fils d'Adam se disperseront. Chacun va courir à la recherche d'un refuge introuvable ce jour-là. Les coins sont semblables, on dirait que la chaleur, la souffrance, l'angoisse et la peine deviennent de plus en plus intenses. Ils se retournent, se rassemblent et se mettent à errer sans but, complètement débilés, jusqu'au moment où ils s'étaleront tous, couchés, morts. C'est le *“Nafkhatul fazahi”* pour ceux qui soutiennent la thèse qui fait état de l'existence de deux souffles. Pour eux, un autre souffle pour les achever et un troisième pour les ressusciter ne sont pas nécessaires. Ils sont tous morts de frayeur, d'angoisse, dans la torpeur, l'aveuglement et la souffrance à cause de ce *“Nafkhatoul fazahi”*. Il ne reste plus aucune vie sur terre. Rien. et le Possesseur des créatures de dire : *“Tout ce qui est sur la terre doit disparaître. Seul subsistera la Face (Wajh) de ton Seigneur plein de majesté et de noblesse”* (C. S. 55 - V. 26-27). *“Quand on soufflera dans la trompe, tous ceux qui sont dans les cieux et tous ceux qui sont dans la terre mourront sauf ceux que DIEU a voulu laisser en vie”*. (C.S.27-V.87). Les oulémas ont une divergence de vue sur ceux-là dont Il dit *“Sauf qui DIEU veut”*. La thèse qui

paraît être la plus plausible, celle à laquelle j'ai adhéré, en ce qui me concerne, c'est celle qui fait état de 7 choses

- 1.- Arsh : le Trône de DIEU
- 2.- "Kursi"
- 3.- "Lawhul Mahfûz" : La Tablette Gardée
- 4.- La Plume
- 5.- Le Paradis
- 6.- L'Enfer
- 7.- L'âme (l'esprit) des créatures. Vous savez que l'esprit ne meurt pas.

Il existe cependant beaucoup d'autres thèses. Dans tous les cas, au moment où tout cela se produira et qu'il ne restera plus âme qui vive sur terre, les créatures dormiront pendant 40 ans. 40 années durant lesquelles rien ne marche sur la terre. Après ces 40 ans : **"Suma yan fikhu fi ukhrà fa izàhum khiyàmun yan zurùna"**..

Notre Seigneur ressuscitera l'Ange chargé de souffler dans la trompe et lui donnera l'ordre de souffler une deuxième fois. Et les fils d'Adam sortiront de leur tombe. D'une tombe sortiront plusieurs créatures. C'est la frayeur causée par le son de la trompe qui réveille les créatures. Le Prophète (*Anleyhi-s-salaam wa-s-salaam*) a dit : "Au deuxième souffle de la trompe, c'est ma tombe qui sera la première à éclater pour me libérer mais, dès que je me lèverai, je verrai Moussa (*Anleyhi-s-salaam*) accoudé sur les rebords de Arsh ; je ne sais pas s'il a été ressuscité le premier ou si c'est le fruit de son évanouissement à Sîna".

C'est le début de la résurrection. Les créatures seront divisées en deux groupes, deux catégories. Celui qui doit aller au Paradis, dès qu'il se lève et se donne une tape sur la tête pour nettoyer le sable qui s'y trouvait, c'est la formule : "*Al Hamdouli-l-Làhi Rabbil Hàlamiina*" qu'il prononce puis le nom de DIEU suivant "*Laailaha ila-l-laah*". Celui qui a l'habitude de dire "*Laa ilaha ila-l-laah*" ne sent jamais la solitude car,

“Laa Ilaha ila-l-lah” chasse la sollitude. Il ne la sent ni au moment de l’agonie ni à l’intérieur de la tombe, ni le jour de la résurrection.

On aura déjà entendu le premier souffle : “Quand la terre sera secouée violemment - et les montagnes seront réduites en miettes - et qu’elles deviendront poussière éparpillée” ..(C.S.56-V.4 à 6).

L’eau prendra feu. La terre sera secouée à l’image d’un bateau secoué par les vagues de la mer. C’est à ce niveau que se produit ce que j’ai décrit tout à l’heure, lors du premier souffle. C’est une affaire angoissante. Rien, rien - vraiment - ne lui ressemble. On ne peut pas illustrer cette angoisse et cette peur indescriptibles. Les hommes léveront la tête pour regarder le ciel qui fondra et se déversera sur eux.

Donc, ce que l’on appelle “sàhira” : “Et voilà qu’ils seront sur la terre ressuscitée” (S.79-V.14); c’est un autre espace différent de cette terre-là. “Au jour où la terre sera remplacée par une autre, de même que les cieus et où les hommes comparaitront devant ALLAH, l’Unique, le Dominateur Suprême (C.S.14.-V.48). En ce moment nul ne saura où se trouve cette terre et ces cieus”. “Ils n’ont pas estimé ALLAH comme Il devrait l’être alors qu’au Jour de la Résurrection, il fera de la terre entière une poignée et les cieus seront pliés dans sa (main) droite. Gloire à Lui ! Il est au-dessus de ce qu’ils Lui associent”. (C.S.39-V.67).

**“Fa izahum bi sàhirati” (C.S.79-V.14)** : “Et voilà qu’ils seront sur la terre ressuscitée” (S.79-V.14). “ Sàhira”, c’est la terre que notre Seigneur apportera le Jour de la Résurrection. Chaque être, homme ou “Djinn” sera pris par les épaules par deux anges qui le déposeront sur cette terre-là. Ce sera une étendue vaste, blanchâtre, semblable à de l’argent (métal) bien poli. Il n’y aura aucun refuge , pas d’arbre, pas de pierre, aucun obstacle d’aucune sorte. C’est sur ce lieu que seront réunies toutes les créatures. Malgré la vaste étendue du “sàhira”, les hommes y seront à l’étroit et s’entasseront comme les brins le sont à l’intérieur la boîte d’allumette. C’est en ce moment que chaque individu nagera dans sa propre sueur, proportionnellement à ses œuvres. Le Soleil sera rabaissé à tel point que celui qui lève la main pourra le toucher. Une grande angoisse régnera en ce moment précis.

ALLAH rassemblera les créatures. Ils seront, ce jour-là, comme ils étaient en venant au monde, totalement nus. Ils ne porteront ni chaussures, ni chapeau (bonnet, coiffure), ni vêtement (habits), ni rien. Ils seront exactement comme ils étaient le jour de leur naissance. Chaque créature baissera la tête et ne regardera que ses propres orteils. On n'entendra que le bruit de leurs pas. Ce sera un grand étonnement.

Selon le Prophète (*Anleyhi-s-salaam wa-s-salaam*) : “C’est le Prophète Ibrahim qui sera habillé le premier. Il sera le premier à porter des habits extraordinaires. Après lui, ce sera mon tour moi, “Rassouloullâhi (*Anleyhi-s-salaam wa-s-salaam*)”. Après quoi, je serai porté sur un lieu que personne n’a jamais pu imaginer. Je serai élevé ce jour-là à un grade jusque là inconnu par les hommes et les “Jinns”. Il n’y a que lui qui intercédéra. Je veux dire le “*shifâ’atoul kubra*” : la grande intercession mais, les autres pourront faire les autres intercessions.

Après avoir habillé successivement Ibrahim (*Anleyhi-s-salaam*) et le Prophète Muhammad (*Anleyhi-s-salaam wa-s-salaam*), ce sera le tour des autres prophètes, des anges et des autres créatures par ordre de proximité d’ALLAH : ceux qui sont plus proches de DIEU seront habillés les premiers et ainsi de suite. Puis seront habillés les muezzins. Vous savez que chaque être et chaque chose (herbes, arbres, animaux...) qui entendent l’appel à la prière témoigneront demain en faveur du muezzin.

Ensuite, ceux qui sont déjà habillés (les autres attendent toujours et suivent la scène) seront accueillis par des anges qui les transporteront sur des montures plus jolies et plus étonnantes que jamais. Les anges d’une beauté et d’une odeur hors du commun qui conduisent les montures feront l’éloge des habillés qui seront eux-mêmes d’une beauté indescriptible et inimaginable. Lorsqu’on a demandé au Prophète (*Anleyhi-s-salaam wa-s-salaam*) des renseignements relatifs aux souffrances causées par 50.000 ans d’attente, il répondit : “Je jure que pour le véritable croyant, prier deux “rakàs” est beaucoup plus pénible que cette attente”.

Les créatures seront ensuite rassemblées devant le Pont *Siràt* qu'ils devront traverser. L'angoisse régnera à nouveau. Une obscurité totale. Il fera si sombre et si noir que personne ne pourra voir même sa propre main. Une obscurité qu'on pourrait toucher avec la main.

“*Hamalatul arshi*” : Après que le Prophète (*Anleyhi-s-salaam wa-s-salaam*) a fini le “*Shafà'atul kubraa*” ; “**Wàjà'a Rabbuka wal malaku saffan-saffan**” (C. S. 89-V.22) : On ne doit pas dire le Seigneur arrive car notre Seigneur n'est pas présent ici et absent ailleurs. Il est omniprésent. Il n'existe pas de notion de dimensions (temps-espace) pour notre Seigneur. Il sait et voit tout. C'est Lui qui a créé tout l'univers et, après quoi, Il est resté égal à Lui-même. Le Prophète (*Anleyhi-s-salaam wa-s-salaam*) a dit : “C'est DIEU qui a créé *Arsh* et Il est resté égal à Lui-même après l'avoir créé.” Nous devons donc avoir une certaine compréhension du “*Istawà 'anlal 'arsh*” car, “*Istawà*” veut dire s'asseoir sur un objet, exactement comme je suis sur cette chaise. Donc si nous traduisons mot pour mot, cela veut dire que ALLAH est assis sur le Trône *Arsh*. Mais il n'en est rien. C'est une façon de parler que nous devons interpréter. Car, c'est Lui qui a créé le Trône ; où donc était-Il avant de le créer. Il ne s'est pas métamorphosé après avoir créé le Trône. Donc, Il n'est pas assis sur celui-ci car Il ne peut être contenu par aucun espace. Il en est de même pour le temps. C'est nous qui avons la notion du présent (aujourd'hui) du passé (hier, l'an dernier) et du futur (demain, l'année prochaine) mais pas Lui. Donc, si on dit “**Wal malaku saffan-saffan**”, on doit comprendre que c'est une manifestation du Seigneur qui se produit. Quand les premiers anges descendront, les hommes seront effrayés par leur grandeur, leur noblesse, leur forme, leur clarté et l'intensité des éloges qu'ils feront à l'endroit du Seigneur et que l'oreille d'un humain ne peut supporter. Le cœur des hommes sera au bord du déchirement à cause de ces bruits. Vous savez que l'intensité du cri d'un ange qui déploie toutes ses forces ne peut être mesurée par un homme. A leur vue certains parmi les hommes diront : “*voilà notre Seigneur. Lequel d'entre-vous est notre Seigneur ?*” Cette comparaison les effrayera et ils crieront de peur, avec une intensité si forte que les hommes voleront aux éclats (de frayeur) à l'image des feuilles sèches soufflées. “**Subhàna**



**Rabbinà - Laysa fiinà** : “Nous témoignons de sa Sainteté. Il n’est pas parmi nous”.

Les “Hamalatul arshi” : ceux qui portent le Trône, se présenteront. Et le Seigneur procédera au Jugement de ses créatures. C’est à ce niveau que surviendront beaucoup d’évènements ; comme nous avons l’habitude de l’illustrer.... depuis la traversée du Pont Siràt... (mais nous abrégeons maintenant car le temps passe et ne nous permettra pas de tout développer). Une grande chaleur régnera ce jour-là. Mais vous savez que notre Seigneur n’a pas fait un partage équitable des choses. Il a favorisé certains par rapport à d’autres. Celui qui pense continuellement à ce Jour et à cette chaleur et à tout ce qui se produira ce Grand Jour et celui qui vit exactement comme les animaux, qui ne pense à rien si ce n’est manger, boire, se loger, se vêtir..... sont tout à fait différents. Ils forment deux catégories de personnes différentes. C’est de la même façon qu’ils seront éloignés les uns des autres ce jour-là comme l’a si bien dit DIEU dans le Coran : **“Wala-l-aaxiratu akbaru darajaatin wa akbaru tafdiilan”**(S.17-V.21) : la façon dont les uns sont favorisés par rapport aux autres (au point de vue de la longévité, de la richesse, de la puissance, de la forme, de la santé...) sera plus accentuée le Jour Ultime. Il vous arrive de connaître ici-bas un homme qui vit cent ans ou plus et qui dit : “DIEU m’a oublié” et une autre qui meurt juste après la naissance. Au point de vue de la chance, il vous arrive de voir un individu qui travaille sans cesse et qui ne gagne rien ou presque rien et un autre qui peut nourrir 1000 de ses pairs pendant mille, cent ou dix ans. Du point de vue santé, on peut voir un individu qui ne tombe jamais malade et un autre qui est toujours souffrant. Sur le plan de la forme, il existe des hommes qui mesurent deux mètres ou plus et d’autres qui ne mesurent même pas cinquante centimètres. Il en existe des gros et des minces. Donc DIEU a favorisé certains par rapport à d’autres. Et : **“Wala-l-aaxiratu akbaru darajaatin wa akbaru tafdiilan”**, c’est du Coran.

Ce jour du “Fi sàhira”, sous l’angoisse, la chaleur du soleil, on verra de tout petits enfants munis de récipients contenant de l’eau fraîche pour donner à boire à certains. Un homme demandera à l’un d’entre eux de lui donner un peu d’eau. L’enfant lui répondit : “Avez-vous

un fils parmi nous ?”. C’est-à-dire : avez-vous un fils mort à bas âge ? Et l’homme lui répondit : “Non”. “Alors nous n’avons pas le droit de vous donner à boire. Ceux à qui nous donnons à boire, sont ceux qui avaient un fils qu’ils ont perdu à bas âge et qui ont enduré la perte en disant que c’est la volonté de DIEU.”. Et chaque créature se mettra à l’ombre de son aumône. Selon le Prophète (*Anleyhi-s-salaam wa-s-salaam*) DIEU donnera de l’ombre aux 7 personnes ci-après :

1°) L’enfant qui, très tôt, a commencé à adorer ALLAH et qui a continué à le faire toute sa vie durant ;

2°) Celui dont le cœur est attaché à la mosquée : c’est-à-dire celui qui aime prier ;

3°) L’Imam juste, impartial,

4°) Celui qu’une femme pleine de beauté, de richesse, de noblesse a invité dans son intimité et qui a répondu : “Je crains mon Seigneur” ;

5°) Ceux qui se sont aimés pour la seule Face de DIEU ;

6°) Celui qui s’est isolé et a médité sur son Seigneur jusqu’à prendre peur et pleurer sur son propre sort.

7°) Celui qui dépense son bien, pour la Face de DIEU, dans la discrétion.

Nous allons maintenant parler un peu de La Miséricorde Divine. J’en parlais il y a un instant, au moment de la pesée des œuvres, un homme s’est présenté avec beaucoup de bienfaits. Il avait beaucoup jeuné, beaucoup prié, il avait fait plusieurs fois le pèlerinage, en somme quelqu’un qui a pu avoir beaucoup de bienfaits. A son arrivée devant les balances, ses créanciers se présentent à leur tour :

Un premier : “Moi tu me dois tant” ; on le rembourse

Un deuxième : “Moi tu m’avais injurié “ ; on le dédommage

Un troisième : “Moi tu m’avais frappé” ; on le dédommage

Un quatrième : “Moi tu m’avais calomnié” ainsi de suite.

En fin de compte il ne lui reste plus rien. Et un 5ème lui dit : “J’attends toujours d’être payé. Tu me restes redevable d’une dette.”

Il lui répond : “De toutes les façons, je n’ai plus rien.”

Et le créancier s’adresse au Seigneur et Lui dit : “Seigneur, dites à ce Monsieur de me payer.”

ALLAH lui dit : “Remboursez à ce Monsieur ce que vous lui devez”.

Il répond : “Seigneur, je n’ai plus rien. J’ai tout donné.”

DIEU se retourne alors vers le créancier et lui dit : “Comment allez-vous faire maintenant qu’il n’a plus rien ?”

Il répond : “Cela ne me regarde pas qu’il ait quelque chose ou non. Il faut qu’il me rembourse”.

Et DIEU, par sa miséricorde dit au créancier : “Regardez en haut”. Il lève la tête et aperçoit un château indescriptible avec tout ce qu’il faut à l’intérieur. Il demande :

- “Seigneur, à quel prophète ou ange proche de vous appartient cette maison ?
- “*cette maison n’appartient à personne pour l’instant*”. Je la vends.
- “Personne ne peut acheter cette maison”
- “*Si, vous pouvez l’acheter*”
- “*Qui ? Moi ?*”
- “*Oui ! Vous bien entendu*”.
- “*Quel est le prix de cette maison*”
- “*Le prix de cette maison, c’est de pardonner à votre parent ci-présent*”.
- “*Si je lui pardonne, la maison me revient ?*”
- “*Oui*”

– *“Je lui ai pardonné”*

– *“Prenez-le par la main et entrez tous deux au Paradis”.*

Deux autres qui étaient en Enfer et à qui DIEU a envoyé des anges pour les chercher. A leur arrivée, voilà l’entretien qu’ils ont avec le Seigneur :

– Alors, vous venez de passer une journée en Enfer ?

– Oui mon Seigneur.

– Comment avez-vous passé cette journée ?

– Maudite soit-elle ! Nous avons passé une mauvaise journée, une grande catastrophe. Rien au monde ne vaut cela.

– Ah ! Vous en êtes les seuls responsables car, Je vous avais “ordonné et Je vous avais interdit” et Je vous avais promis des récompenses et des punitions mais peut-être que vous ne me croyiez pas. Allez, retournez en Enfer.

Le premier courut et plongea tête baissée dans le Feu. Quant au second, il passa par mille chemins avant de prendre la route qui mène en Enfer. DIEU demande aux anges de les ramener. Il demande au premier : *“Pourquoi lorsque que je vous ai ordonné de retourner en Enfer vous avez couru pour y entrer ? Avez-vous sa nostalgie ou étiez-vous tout simplement pressé d’y retourner ?”*

Il répondit : *“Ni l’un ni l’autre. Mais j’ai su que c’est parceque j’avais négligé vos recommandations que j’y ai passé toute une journée. Désormais je ne perdrai plus jamais mon temps pour accomplir vos prescriptions, avant même que vous ne finissiez de faire vos recommandations, je m’empresserai de les observer.*

Il demande au second : *“Et vous, pourquoi vous avez perdu tout ce temps pour retourner en Enfer ?”.*

Il répond : *“Je suis conscient de votre miséricorde. Je sais que grâce à votre miséricorde si grande, vous ne me ferez pas retourner en Enfer.”*

DIEU leur dit *“Alors entrez tous les deux dans la demeure des délices.”*

Deux autres étaient en train de pousser des cris aigus très forts, à l'intérieur de l'Enfer. DIEU ordonna aux anges de les sortir. Il leur demanda :

- Pourquoi criez-vous tant ?
- Nous voulions que vous ayez pitié de nous car nous vivions une catastrophe indescriptible. Nous demandons votre miséricorde.
- Vous en êtes les principaux auteurs. Ce que Je vais faire, c'est vous y renvoyer. Allez-y, retournez en Enfer. Et Moi, J'écoute la suite.

La suite est la même que dans le cas précédent : le premier s'est précipité et s'est jeté au feu qu'il a trouvé aussi froid que la glace et le deuxième s'est mis à traîner le pied. Lorsque les anges les ont ramenés sur ordre du Seigneur, Il leur a demandé de Lui donner une explication de leur comportement respectif. Ils ont donné exactement les mêmes réponses que les deux premiers. Alors, DIEU les envoya eux aussi au Paradis.

Si nous examinons cela, nous verrons que la miséricorde divine est très vaste mais elle est le plus souvent relative à une œuvre que l'éventuel bénéficiaire avait déjà réalisée. Cela peut être une petite chose même négligeable à ses yeux qu'il avait même oubliée et qui aujourd'hui le fait bénéficier de cette miséricorde, cette pitié divine. Car DIEU a dit que celui qui ne m'aura pas adoré n'entrera pas au Paradis. Il existe cependant des créatures qui n'iront pas en Enfer, seraient-ils des mécréants. Mais ils n'iront pas au Paradis car ils n'ont pas adoré DIEU. Celui qui veut aller au Paradis doit adorer le Seigneur. Celui qui veut adorer DIEU doit, ci-bas, avoir un certain le comportement que le musulman doit avoir vis-à-vis de son Seigneur et celui qu'il doit avoir envers ses pairs, ses semblables. Nous ne mentionnons pas le fait d'éviter de sacrifier le droit des autres et d'avoir l'habitude de demander le pardon ou le fait d'avoir une certaine crainte ; mais le musulman doit avoir un comportement convenable.

Le musulman doit bien sauvegarder ses sept membres ; j'en ai parlé plus haut. J'avais dit que le membre le plus dangereux, c'est la langue. En effet chaque matin, l'ensemble des membres s'adressent à la

langue et lui disent : “Oh langue, crains le Seigneur pour nous car nos comportements dépendent du tien ; si tu restes sage et juste nous le serons tous mais ; dès que tu transgresses, tu nous emportes avec toi. Alors, aie pitié de nous”. C’est ce que le poète a voulu illustrer en disant : “Donne à ta langue une coutume de paroles décentes, tu en gagneras. Une langue prend l’habitude qu’on lui donne”. Celui qui a l’habitude de dire de bonnes choses ne rencontre que de bonnes choses et vice-versa. Le Prophète (*Anleyhi-s-salaam wa-s-salaam*) dit : “celui qui croit en DIEU et au Jour du Jugement doit tenir des propos bienséants ou se taire.”

Selon le Prophète (*Anleyhi-s-salaam wa-s-salaam*) toute personne qui trouve d’autres personnes en train de calomnier son prochain et qui se lève pour prendre sa défense en disant de bonnes choses à son égard sera protégé et défendu le Grand Jour par DIEU. Celui qui reste indifférent aux calomnies des autres sur son prochain ne sera pas assisté ce même Jour par DIEU.

Toute personne qui aide ou assiste son prochain sera secourue par DIEU, le jour où elle en aura tant besoin. Mais toute personne qui refuse d’aider son prochain ne connaîtra pas la miséricorde divine.

Le Jour du Jugement, DIEU enverra un ange pour protéger contre le Feu du “Jahanama” celui qui avait aidé son prochain.

Mais toute personne qui rapporte sur le dos de son semblable des propos pour le salir uniquement, sera maintenu par DIEU sur le Pont *Sirat* au moment de la traversée. Cet homme connaîtra la souffrance issue de la chaleur ainsi que toutes les peines de la traversée du Pont *Sirat*.

L’enfer possède des coins et des recoins. Dans chaque partie, il existe parmi les péchés un qui y retient l’individu. Même une bonne impression peut aider l’homme pour traverser le pont *Sirat*. C’est pourquoi l’individu doit avoir l’habitude de se repentir de temps en temps et demander la rédemption de ses péchés ; ceux dont il est conscient et ceux qu’il ignore. Il doit prier pour soi-même et pour tous les musul-

mans car cela peut alléger les *droits* que les autres ont sur lui, de ce fait le remboursement ne sera pas trop pénible le Grand Jour. L'homme doit éviter de faire ses propres éloges et de se glorifier ou se vanter. Il doit donc avoir l'habitude et la culture du repentir mais il doit également éviter le pire c'est-à-dire se montrer enchanté par un mal qui frappe son semblable. Dans ce cas, il doit éviter de dire des paroles qui montrent qu'il est content d'apprendre que tel mal est arrivé à tel musulman car cela peut intensifier les souffrances au moment de l'agonie. Il peut également prolonger la durée de la traversée du pont Sirat. Les conséquences qui découlent du fait, pour un musulman, de se montrer enchanté par le malheur qui est arrivé à son prochain sont de deux sortes :

- soit, ici-bas, le Seigneur transfère le malheur qui frappait l'autre musulman sur celui qui se montre enchanté de voir souffrir son prochain,
- ou bien alors, et c'est cela le pire, Il allège la souffrance du premier et attend le Grand Jour pour punir l'enchanté.

C'est pour cette raison que l'on recommande l'humilité, le rabaissement de soi et le fait de se considérer inférieur à tous les autres êtres vivants. A chaque fois que l'individu se rabaisse, s'humilie, notre Seigneur l'élève à un grade supérieur. Mais, à chaque fois que l'individu se montre supérieur aux autres, DIEU le ramène à un niveau inférieur, plus bas que jamais. Voilà pourquoi on dit "Si tu espères que tu es meilleur qu'un seul individu, n'importe lequel parmi les musulmans, sois certain que le Diable t'a trompé et que tu t'es vanté. Avant de te considérer meilleur qu'un tel, tu dois attendre le Grand Jour, que tu sois sauvé et lui abîmé. C'est seulement en ce moment que tu peux jurer que tu es meilleur que lui. Car, pour l'instant, tu ne sais pas encore comment tu finiras ta vie. Tu ne sais pas non plus de quoi tu mourras ni comment tu seras à la fin de tes jours. Or, le Prophète (*Anley-hi-s-salaam wa-s-salaam*) a dit que DIEU peut inscrire quelqu'un parmi les malheureux (qui doivent aller en Enfer) qui, œuvre comme les heureux (qui doivent aller au Paradis) mais, au moment de sa mort, il transgresse et fait un seul acte blâmable qui coïncide avec sa mort et craint alors de rencontrer le pire. A partir du moment où le Sei-

gneur se situe, pour son esclave, du côté de son espoir, il ira en Enfer. Le contraire de celui-là existe également. C'est celui qui doit aller au Paradis et qui ne fait, au début, que des actes blâmables mais qui au moment de sa mort accomplit un acte qui le conduit au Paradis par le même principe que décrit un peu plus haut. L'individu ne doit donc pas être certain, qu'il sera sauvé demain. Il ne doit pas non plus jurer qu'il est meilleur qu'un tel. Que DIEU nous protège et nous sauve !

On peut compter parmi les vices qui gâtent l'action du croyant, l'ostentation. Tu dois donc lutter, en permanence contre ce vice pour à défaut de l'anéantir, le réduire considérablement. L'homme peut lutter contre ce vice et arriver à un stade où par crainte de l'ostentation, il se cache pour œuvrer mais, même dans ce cas, si le fait qu'un individu découvre son action lui procure un plaisir, si petit soit-il, alors, il lui reste encore une part d'ostentation. L'ostentation est plus voilé que le "pas" d'une foumi qui marche sur une montagne une nuit de forte pluie. Vous voyez donc que c'est une chose très cachée. L'ostentation est une association mineure et vous ne doutez pas que l'association ne sera pas pardonnée.

L'homme doit éviter également de faire un faux témoignage ou de témoigner sur une chose dont il ne sait rien. Cela fait partie de ce qui sacrifie l'individu. De même, le fait de se glorifier pour une bonne action que l'on a accomplie en faveur d'une personne ou bien le fait de dire à celle-ci : "c'est grâce à moi que tu as obtenu telle chose. Si ce n'était pas moi tu n'aurais pas....." car, dans ce cas, tu as abîmé ton œuvre et tu as commis un grand péché. Car, nul ne doit déshonorer ou rabaisser un musulman. Le musulman doit donc éviter tout ce qui humilie son semblable. Donc, si tu donnes ton bien, fais-le pour la seule Face de DIEU et puis après avoir donné, oublie ce que tu as offert. Même si celui que tu as aidé ou celui à qui tu as donné ton bien, se mettait à t'injurier de mère, ta récompense n'en serait que plus importante, comme j'ai eu à le dire au tout début de cette conférence.

Gronder un musulman ou un faible fait également partie de ce qui gâte l'action d'un croyant, de même que le fait d'éconduire d'une vilaine manière le faible qui demande l'aumône ou un démuné qui vient



vers toi pour solliciter aide et assistance. Repousser le “miskin” ou le faible tout court qui demande assistance d’une manière arrogante qui lui donne un pincement au cœur constitue une grande catastrophe. Il faut mentionner également ce que j’ai dit plus : se considérer meilleur qu’un seul individu.

La langue attire l’homme vers les choses qu’il a l’habitude de dire. Un des pires défauts de la langue, qui causent le plus souvent la plus grande perte, c’est le fait de maudire ou de calomnier un individu. Tu peux tenir des propos que tu juges négligeables mais qui sont d’une grande importance auprès de DIEU et de l’Islam. Par exemple, le fait même de maudire le vent est un grand péché car, ce dernier a rendu d’innombrables services à l’humanité. Il souffle parfois par pitié, il souffle également par Miséricorde Divine. Il peut dans certains cas souffler pour anéantir les ennemis du Créateur : *“Et quant aux Aad, ils furent détruits par un vent mugissant et furieux qu’ [Allah] déchaîna contre eux pendant sept nuits et huit jours consécutifs; tu voyais alors les gens renversés par terre comme des souches de palmiers évidées. En vois-tu le moindre vestige?”* (C.S.69 - V.6 à 8). Le vent est venu pour détruire le peuple de “Aad” et “Tamoud”. Il est venu pour anéantir des créatures qui étaient des ennemis de DIEU, des créatures qui opprimaient d’autres esclaves de DIEU sur terre ; il est venu les supprimer pour venir au secours de ces esclaves de DIEU. Vous savez que le Prophète Yaqoub a pleuré sur la disparition de son fils Youssouf qu’il aimait tant, jusqu’à en perdre la vue. Youssouf avait été vendu par ses demi-frères de même père qui l’avaient jeté dans un trou.... Lorsque ses frères revinrent pour la troisième fois, il les reconnut et ôta son boubou et leur demanda de le porter à leur père car, dit-il, dès que celui-ci sentira son odeur il retrouvera la vue. Le vent dit alors : “je serais le premier à porter à cet ami du Seigneur, l’odeur de son fils”. Il vola alors et apporta l’odeur de Youssouf à son père qui, au bord du désespoir, avait cru son fils mort. Le vent lui amena alors l’odeur de Youssouf et il retrouva la vue. Le vent rend donc d’innombrables services à l’humanité. C’est pour cette raison que l’Islam considère comme un péché le fait de maudire le vent. Il en est de même pour le temps. L’islam interdit de maudire le temps. Le Prophète (*Anleyhi-s-sa-*

*laam wa-s-salaam*) a dit : **“Là taçubbu-d-dahra fa inna dahra huwa-l-Laah”** : “ne maudissez pas le temps, car le temps c’est DIEU”. Cela ne veut pas dire que c’est le temps soi-même qui est DIEU mais plutôt que le temps est une manifestation du Seigneur. C’est Lui qui fait vivre le temps, l’époque. C’est Lui qui le modifie de la manière qui Lui plaît. On ne doit donc pas maudire le temps en disant ce temps mauvais ou quelque chose de la sorte. Il faut plutôt dire ce temps dur, ou avoir des propos modérés. De même, l’Islam interdit de maudire un coq qui chante à l’aube pour réveiller les musulmans pour la prière. Le fait de prier à l’aube c’est-à-dire au grand matin est une bonne chose. Celui qui se lève à cette heure, fait ses ablutions et prie quatre raka obtient des avantages considérables. Si cela ne lui est pas possible, qu’il se lève alors et se tienne assis pendant un moment qui suffit juste pour prier quatre rakàs ou pour traire une brebis. Si cela lui est encore impossible, qu’il prie deux rakà seulement ni plus ni moins. S’il ne peut pas, non plus, qu’il s’assoie la face tournée vers la Kàaba invoquant DIEU, le Seigneur absolu pendant un laps de temps, méditant et mentionnant le nom de DIEU sans être couché à la manière d’un mort dans son tombeau. Le coq qui chante à l’aube aide les musulmans à se réveiller pour profiter de ces avantages. C’est pour cette raison que l’Islam n’aime pas qu’on le maudisse. Il en est de même pour le paludisme. Il est interdit de maudire ou d’insulter le paludisme, malgré les souffrances qu’il entraîne car, selon le Prophète (*Anleyhi-s-salaam wa-s-salaam*), DIEU a créé le paludisme pour éprouver ses amis qu’il a l’intention de pardonner. Le paludisme efface donc des péchés.

Le fils d’Adam, le musulman, doit à chaque fois que son semblable obtient du bien ou un bonheur, le féliciter. Cela efface des péchés et aide l’individu. S’il ne lui est pas possible de le féliciter, alors qu’il se montre enchanté et heureux de l’apprendre.

Les musulmans doivent, dès l’apparition du croissant lunaire qui marque le début du Ramadan, se féliciter mutuellement. Vous savez que le fait de jeûner fera son témoignage. Il ne faut donc pas se montrer pressé de le voir finir en demandant, par exemple, à quand la fin du Ramadan. Celui qui demande à son hôte à peine installé la date de son retour, lui montre, par la même occasion, qu’il n’est pas

le bienvenu. Nous devons nous montrer très enchantés de l'arrivée du Ramadan. Quand nous l'observons, nous devons être conscients que nous vivons un moment pendant lequel DIEU exauce les prières et majore les récompenses. Donc, nous ne devons pas nous montrer pressés de le voir finir malgré la peine et le fait qu'il soit dur à supporter. Nous devons également nous féliciter mutuellement à la fin du Ramadan en particulier sur la façon dont nous l'avons observé, tel que le Seigneur nous l'a recommandé, Lui qui nous a donné une paix sur nos personnes et nos cœurs, qui nous a permis de l'observer intégralement. Vous savez, sans doute, que tous les jours ainsi que les semaines seront ressuscités et feront leur témoignage le Jour du Jugement. Ce Jour-là, le Vendredi sera d'une beauté indescriptible de même que ceux qui l'accompagneront. Ceux-là mêmes qui avaient une grande considération pour lui ici-bas. De même, le mois du Ramadan et le Coran auront le même aspect. Ils intercéderont tous en faveur de leurs amis.....(le temps passe, abrégeons)

[...]Celui qui désire pour son prochain ce qu'il désire pour sa propre personne ne le calomnie pas car la calomnie est le pire des péchés. C'est un péché que le Seigneur ne pardonne pas ; c'est seulement la personne calomniée qui peut le pardonner. Il fait partie des pires transgressions car, en plus du péché, il te déleste de tes récompenses [divines] au profit du calomnié. Un individu dit un jour à Al Hassan al Basri (*Radiy-Allaahu Anhu*), "vous m'avez calomnié". Il lui répondit : "vous êtes trop petit à mes yeux pour mériter mes récompenses car, je suis conscient que toutes mes récompenses seront transférées dans le compte de celui que je calomnie et "le cœur ne m'en dit pas de vous les donner". S'il existe une personne que je pourrais calomnier, c'est soit mon père ou ma mère et personne d'autre, car il n'y a que ces deux personnes qui pourraient mériter mes récompenses.

Un jour Al Abu Muusaa al Ash'ari (*Radiy-Allaahu Anhu*) a demandé au Prophète (*Anleyhi-s-salaam wa-s-salaam*) : "Envoyé de DIEU, quel est le meilleur des musulmans ?" Il lui répondit : "Le meilleur des musulman c'est celui dont la langue et les mains épargnent les autres musulmans". Les autres musulmans sont épargnés par ses mains veut dire qu'il :

- ne les a pas frappés,
- n'a pas volé leur bien,
- n'a pas gaspillé leur avoir,
- n'a pas sali leur maison,
- ne leur a pas jeté des ordures....

Ils sont épargnés par sa langue signifie qu'il :

- ne les a pas calomniés,
- n'a pas menti sur leur dos,
- n'a pas tenu des propos d'hypocrite à leur égard,
- ne les a pas trompés,
- ne leur a pas donné de mauvais conseils qui les conduisent vers une catastrophe....

[...] A présent, parlons un peu de la mère, du père et des proches parents. Nous avons beaucoup beaucoup d'obligations vis-à-vis d'eux et nous serons interrogés sur toute négligence par rapport à ces obligations. C'est DIEU qui a dit : "Adorez Allah et ne Lui donnez aucun associé. Agissez avec bonté envers (vos) père et mère..." (S.4 - V.36). Si l'un deux ou tous deux doivent atteindre la vieillesse auprès de toi alors ne leur dis point "fi !" et ne les brusque pas, mais adresse-leur des paroles respectueuses. par miséricorde; abaisse pour eux l'aile de l'humilité; et dis : « Ô mon Seigneur, fais-leur; à tous deux; miséricorde comme ils m'ont élevé tout petit ». (S.17-V. 23-24).

Vous voyez donc que notre Seigneur, après avoir dit "adorez-moi et ne m'associez à rien", a ajouté : "ayez de la considération et du respect pour vos mère et père". Il nous recommande de bien nous comporter envers nos parents. S'ils vivent à nos côtés et atteignent la vieillesse, nous devons les supporter avec la plus belle manière. Nous devons leur obéir et suivre leurs conseils tant qu'ils ne sont pas en contradiction avec l'ordre de DIEU. Celui dont le père est ivrogne doit, si celui-ci l'envoie chercher de la bière pour lui, aller lui en acheter mais, il doit refuser si le père lui demande de boire car nul ne doit accomplir un

péché pour le plaisir ou le bonheur d'un autre être. Khalid Ibn Zaïn Al Ansaari (*Radiy-Allaahu Anhu*) a, un jour, demandé au Prophète (*Anleyhi-s-salaam wa-s-salaam*) : “quelle est l'action que je peux accomplir qui pourrait me conduire au Paradis et m'éloigner de l'Enfer ?”. Le Prophète (*Anleyhi-s-salaam wa-s-salaam*) lui répondit : “Adorez DIEU et ne Lui trouvez pas d'associés. Observez rigoureusement la prière et l'aumône légale mais occupez-vous de vos liens de parenté ; ne les négligez pas”.

Salman Ibn Annir, également, Al Fârîsî (*Radiy-Allaahu Anhu*), qui faisait partie des compagnons du Prophète (*Anleyhi-s-salaam wa-s-salaam*) (vous n'êtes pas sans savoir tout ce qui se rapporte à ce grade de Sahaba), rapporte que donner de l'aumône à un démuné procure une seule récompense (*divine*) car c'est de l'aumône simple, alors que donner de l'aumône à un proche parent donne droit à deux récompenses (*divines*) car c'est de l'aumône mais également une aide pour un parent et, par conséquent, un entretien des liens de parenté. Selon Tirmizi, entretenir des liens de parenté est beaucoup plus important que l'aumône.

On rapporte que la tante, c'est-à-dire la sœur de même père et de même mère que la maman ou alors sa demi-sœur doit être considérée comme une mère. Il en est de même pour l'oncle paternel.

**“Al adabal adaba summal adaba wa hiyya an taburrouka uman wa abà wal hamma wal hammata wal akhal kabiir wa shaykha inna shaykha bil birri jadiir”** : “L'adab” et ‘ladab” puis “l'adab” c'est d'obéir et de respecter la mère, le père, l'oncle, la tante, le grand-père, le chef spirituel ; ce dernier est, certes, digne du bon traitement.

Vous devez donc entretenir vos liens de parenté, quel que soit le degré de celle-ci. Vous savez que si deux personnes entrent en conflit et cessent de s'adresser la parole pendant trois jours, si l'ange de la miséricorde divine descend sur terre, il n'implorera pas le pardon pour eux. Chaque nuit du jeudi au vendredi, DIEU le Seigneur, Créateur de l'Univers fait descendre sa miséricorde sur terre, pour pardonner à ses esclaves. Il dit, dans ce cadre, aux anges chargés d'implorer le

pardon pour les hommes : “Si vous observez un différend entre deux hommes, si ce différend a duré plus de trois jours, ne demandez pas la rédemption des péchés pour eux.”.

Le Prophète (*Anleyhi-s-salaam wa-s-salaam*) a dit : “On m’a mandaté pour entretenir et enseigner la parenté, démolir les idoles que vous adorez et interdire ce fait, recommander , observer et faire observer l’UNICITE DE DIEU (*Tabaaraka wa Tahanlaa*), notre Seigneur et cesser toute forme d’association.

Le Coran, quant à lui, dit : “Si vous vous détournez, ne risquez-vous pas de semer la corruption sur terre et de rompre vos liens de Parenté ? Ce sont ceux-là qu’ALLAH a maudits, a rendus sourds et a rendu leurs yeux aveugles”. (C. S. 47. V. 22 à 23).

“(Mais) ceux qui violent leur pacte avec ALLAH après l’avoir engagé, et rompent ce qu’ALLAH a commandé d’unir (les liens de parenté) et le désordre sur terre, auront la malédiction et la mauvaise demeure”.

Chers frères et sœurs, Chers condisciples, nous vous remercions pour votre bien aimable attention. Il reste encore beaucoup de choses à dire sur ce thème mais, comme vous le voyez, la nuit commence à tomber. De plus, nous nous sentons un peu fatigués et aimerions nous reposer. C’est pourquoi, nous vous prions de bien vouloir nous excuser.

# Questions - réponses

## Question 1°)

*Comment doit-on visiter des cimetières ? Quel comportement doit avoir celui qui visite les morts ?*

## Réponse

Les oulémas ont donné des versions multiples.

Le fait de visiter des cimetières a été recommandé. Il comporte beaucoup d'avantages. Il profite au mort à qui l'on rend visite à cause des prières que l'on formule pour lui. Il profite également au vivant qui visite les morts, car il lui rappelle les prescriptions et les proscriptions du Seigneur. Il revivifie le cœur et le ramène aux réalités de la mort, ce qui augmente les récompenses et fortifie la foi du musulman. Il sert au défunt car, selon le Prophète (*Anleyhi-s-salaam wa-s-salaam*), le mort qui est dans sa tombe est comparable à une personne noyée. Celui qui est noyé ne peut pas se tirer des eaux ; il n'y a qu'une aide extérieure qui peut l'en sortir. De même, le mort ne peut plus agir ; il attend tout des vivants qui doivent donc se souvenir de lui dans leurs prières. Celui qui se souvient de ses parents morts, et qui s'est levé pour aller les visiter tire un grand profit de l'effort qu'il a fait aussi bien pour se rendre aux cimetières que pour revenir à la maison. Chaque pas qu'il fait lui procure du bienfait.

Le Prophète (*Anleyhi-s-salaam wa-s-salaam*) avait l'habitude de visiter les cimetières. D'ailleurs, c'est en revenant d'une visite qu'il avait rendue aux morts de *Baqiya*, (le premier mort enterré dans ces cimetières est le célèbre Seyidina Ousmane Ibn Mashoum) que le Prophète (*Anleyhi-s-salaam wa-s-salaam*) a senti les premiers symptômes de la maladie qui a entraîné sa mort. Il existe une autre thèse selon laquelle, le Prophète (*Anleyhi-s-salaam wa-s-salaam*) revenait des cimetières de Huhud. Dans tous les cas, c'est à un retour d'une de ses visites aux morts qu'il a commencé à sentir des maux de tête (nous en avons

beaucoup parlé à l'occasion des causeries de Mawlid), qui l'ont à son rappel à DIEU. Donc, visiter des cimetières est un acte très important et très recommandé ; il fait partie de la Sunna.

Comment doit-être celui qui visite les cimetières ? Il existe plusieurs comportements. Mais, selon un consensus des oulémas, celui qui visite des cimetières doit commencer par saluer les morts. On peut, à titre d'exemple, dire la formule : “Que la paix de DIEU soit avec vous les croyants, vous qui nous avez précédés dans la véritable demeure. Nous vous suivons et viendrons vous retrouver ici. Que DIEU le Seigneur ait pitié des premiers (que vous êtes) et des seconds (que nous sommes) ; nous sommes convaincus que nous viendrons habiter à vos côtés”. Après avoir dit cela (Cela peut suffire mais, il existe bien d'autres formules), le visiteur entre dans les cimetières. S'il a l'intention de prier pour un mort donné, il doit se m'ettre à l'Ouest de la tombe, de ce fait, il sera face à la Kàaba et aura le mort qui lui “tourne le dos”. C'est dans cette position qu'il doit formuler des prières (des *ikhlaṣ*, des *salàt anlà nabii* ou autres) pour le mort. Après avoir formulé ses prières il dit : Seigneur, je Vous prie d'exaucer mes prières de la façon la plus complète. Si elle comporte des imperfections, je Vous prie de bien vouloir les rectifier. Je Vous prie de les multiplier par le nombre de grains de sable qu'il y a sur terre (ou bien .....une quantité quelconque) et l'accorder à ce mort-ci.

Pour d'autres oulémas, les plus proches du soufisme, ceux que l'on appelle “Ahloul Bâtin” c'est-à-dire les hommes de l'ésotérique, celui qui finit de formuler des prières pour le mort qui se trouve à l'Est par rapport à lui doit se lever pour se replacer en face de celui-ci. Puis-qu'il avait adressé des salutations en arrivant dans les cimetières, les oulémas ont une divergence de vue sur le fait qu'il faut le saluer à nouveau ou non. S'il s'agit de quelqu'un de qui on espère une bénédiction (les hommes n'ont que l'espoir) le visiteur doit formuler ses prières car ce lieu a été cité parmi ceux où DIEU exauce les prières. Vous savez qu'on a dressé la liste des lieux où DIEU exauce les prières, des mo-



ments pendant lesquels Il exauce les prières, et des hommes à qui DIEU exauce les prières.<sup>1</sup>

## Question 2°)

*Peut-on savoir ces lieux où DIEU exauce les prières ? les moments pendant lesquels Il exauce les prières ? et les hommes à qui DIEU exauce les prières ?*

### Réponse

**Les lieux où DIEU exauce les prières sont nombreux. Nous pouvons citer à titre indicatif :**

- les sépulcres des prophètes, ceux des vertueuses créatures et ceux des saints,
- les tournées rituelles autour de la “Kàaba” et à Maltazam,
- lorsqu’on vient d’apercevoir la maison sacrée d’ALLAH (La Kàaba),
- entre les deux mots “ALLAH” en lisant la sixième (6<sup>ème</sup>) sourate *Al An’am* (S. 6 - V. 124),
- à l’intérieur de la Kàaba,
- au puits de zam– zam,
- à Safà et Marwa,
- lors de la marche entre ces deux lieux,
- immédiatement derrière le Maqâm
- à Mina
- à Arafa
- les trois Janna.

**Nous pouvons citer parmi les moments où DIEU exauce les prières :**

- le mois de Ramadan (tout le mois),
- le Jour de Arafa,

---

<sup>1</sup> Voir dans *Masaalikal Jinan* de Cheikh Ahmadou Bamba.

- la nuit du *Qadr* (Nuit de la Révélation),
- la nuit , le jour et la *grande heure* du vendredi. (Cette heure est difficile à situer. Pour certains c'est entre l'installation de l'Imam sur l'estrade dans la station assise et la fin de la prière. Selon d'autres, c'est au moment où l'Imam récite la Fatiha). Il existe d'autres thèses.),
- la deuxième moitié de la nuit,
- le milieu de la dernière partie de la nuit,
- le moment de la nuit dit aube ("saha"),
- les deux derniers tiers (1/3) de la nuit,
- le moment de la prière,
- le moment de l'appel à la prière,
- le temps situé entre l'appel et le début de la prière dit "liqâm",
- le moment de la prononciation des deux *hayya<sup>à</sup>ala-s-salâh* de l'appel à la prière ("Nidâ") est un moment recherché pour toute personne angoissée, perplexe et impuissante,
- lors de la mise en rang pour la guerre sainte ou pour la prière et aussitôt après les prières canoniques,
- lorsque, dans la mêlée, quand la bataille bat son plein contre les mécréants pour élever le nom d'ALLAH,
- immédiatement après une séance de lecture du saint Coran et notamment la dernière qui termine le livre,
- lorsqu'on boit de l'eau de Zam-Zam,
- lors de la prononciation par l'Imam du dernier mot de la Fâtiha "*wala-d-dâlîna*",
- lors d'une assemblée de musulmans pour un quelconque motif légal,
- lorsqu'on referme les yeux d'un mort (récemment mort),
- lors de la tombée de la pluie,
- lors du chant du coq ou des séances de Dhikr.

**Parmi ceux à qui DIEU exauce les prières nous pouvons retenir :**

- le nécessiteux dans les transes,
- le musulman sincère,
- une quelconque personne victime d'une injustice, fût-elle un idôlatre,
- un père priant du mal contre son enfant,
- un homme vertueux qui s'impose de bonnes actions pour l'agrément de DIEU,
- un voyageur,
- un jeuneur jusqu'à la rupture de son jeûne,
- un imam juste et bon
- un bon fils priant du bien pour ses deux parents,
- un repentant des péchés qu'il avait commis,
- un bon musulman qui prie en bien pour un autre musulman en son absence, sans tâche, etc.....

Après avoir prié pour le mort et soi-même, au moment de quitter les cimetières, la formule d'au revoir pourrait être la même que celle de salutation à l'arrivée. Beaucoup de personnes rapportent que la meilleure formule dans ce cas c'est "*As-Salaamu anleykum wa Rahmatul-laahi Tanhanlà wa Barakaatuhu*". Pour d'autres, la meilleure formule c'est : "*Subhàna Rabbika Rabbil Izzati ammà yaçifuuna wa salaamun an-lal mursaliina wal hamdu li-l-Làhi Rabbil hânламиina*". On rapporte que celui qui a l'habitude de conclure par cette formule sera honoré par DIEU et considéré comme un individu parfait.

Chaque fois qu'un homme prie sur le Prophète (*Anleyhi-s-salaam wa-s-Salaam*), un ange lui rapporte la prière, sauf la nuit du jeudi au vendredi et le jour du vendredi. Pendant ces moments, il entend lui-même, de ses propres oreilles, la prière faite pour lui. Si vous priez pour lui une fois, il prie en retour sur vous 10 fois, si vous priez sur lui 10 fois, il prie sur vous cent (100) fois .....et celui sur qui le Prophète prie mille (1000) fois n'ira pas en Enfer.

En ce qui concerne les autres Messagers, on ne sait pas s'il existe un ange qui leur rapporte les prières ou si c'est notre Seigneur qui les

leur dit. De toutes les façons, celui qui prononce la formule “*Subhàna Rabbika Rabbil Izzati amma yaçifuuna wa salaamun anlal mursaliina wal hamdu li-l-Làhi Rabbil hamlamiina*” a prié sur l’ensemble des prophètes.

### Question 3°)

*Par quels moyens et comment doit-on payer les dettes d’un mort ?*

#### Réponse

J’avais dit plus haut que nul n’entrera au Paradis sans avoir, au préalable, payé ses dettes. Vous savez qu’il existe un pont nommé “*Khantara*” et qui se trouve entre le pont *Siràt* et le Paradis. Après avoir traversé *Siràt* pour se rendre au Paradis, ces heureux qui sont maintenant sûrs d’aller au Paradis, seront retenus à nouveau pour le paiement de leurs dettes. Par rapport à cela, comment et par quels moyens faut-il payer les dettes d’une défunte personne ?

Sachez tout d’abord que le tiers (1/3) des biens laissés par le mort lui revient de droit. C’est donc avec ce tiers que l’on doit faire face à toutes ses obligations ; même le linceul et tout ce qui se rapporte à son ensevelissement doivent être pris en charge par ce tiers. Toutefois, les dettes doivent être payées par les héritiers avant de considérer ce tiers des biens que le défunt a laissés. Mais pour ce qui concerne les dettes, il existe plusieurs cas de figure :

1°) les héritiers connaissent le montant de la dette et le créancier :

- si le tiers des biens peut payer les dettes, les héritiers doivent y prélever le montant et le remettre au créancier si celui-ci est vivant. Si le créancier est mort, ils doivent le remettre à ses héritiers. Dans le cas où il n’a pas laissé d’héritiers, ils en font une aumône à l’intention du créancier.
- les biens laissés par le défunt sont insuffisants pour payer ses dettes, ses héritiers doivent se charger du paiement, s’ils le peuvent. S’ils en sont incapables, aucune obligation ne leur est faite à ce sujet. Ils pourront cependant, formuler régulièrement des prières et faire des aumônes à l’intention des créanciers du défunt. Cela pourrait

alléger le règlement de la dette le jour du Jugement.

2°) les héritiers connaissent le montant de la dette mais ils ne savent pas à qui le défunt doit le montant :

– ils donnent en aumône, à l'intention du créancier, une somme équivalente au montant de la dette.

3°) les héritiers ignorent tout de la dette, le montant et le créancier, mais ils savent (ou sont presque certains) que le défunt a des dettes qu'il n'avait pas payées :

– ils font ce que l'on appelle le "*Istihaad*". A chaque fois que le Prophète (*Anleyhi-s-salaam wa-s-salaam*) se trouvait en face d'une situation qui nécessitait une prise de décision et en l'absence de verset coranique sur le sujet, il faisait le "*Istihaad*", c'est-à-dire, à partir de ses connaissances sur la question et conformément à l'esprit de l'Islam (ses recommandations et ses interdits), il fait tout son possible pour prendre une décision satisfaisante pour l'Islam. Les héritiers de la défunte personne doivent faire une analyse qui prend en considération le fait que c'est cette personne morte qui a travaillé pour gagner l'argent qu'ils sont en train de se partager. Etant donné qu'elle n'entrera pas au Paradis si ses dettes ne sont pas payées, ils doivent tout faire pour payer ses dettes (*Cf les cas 1°) et 2°)*).

4°) les héritiers ignorent tout de la dette ; le montant et le créancier

- ils n'ont aucune obligation à ce sujet mais ils pourront toujours prier pour le mort et pour tous ceux qui ont des droits sur lui ; cela pourrait lui être très utile. A ce propos, nous avons donné dans "**Al muàwana**" (l'entraide) l'exemple du mort que Ibn Abu Khalaba avait vu en rêve. (Nous vous prions de vous référer à cette conférence). Dans le même ordre, nous pouvons citer l'exemple de la défunte dont le linceul était court et ne couvrait pas la totalité du corps. Pour ce fait, elle ne sortait jamais pour suivre la visite que se rendaient mutuellement les morts qui se trouvaient avec elles dans les mêmes cimetières (cette visite que se rendent les morts est un fait relaté dans beaucoup de hadith). Lorsqu'on lui a demandé pourquoi elle ne sortait jamais, elle répondit

que son linceul était trop court, ce qui fait qu'elle ne pouvait pas s'habiller convenablement. Lorsque l'histoire fut racontée à ses parents, ils se sont mis à donner, en aumône à son intension, beaucoup de vêtement ; ce qui lui a permis de porter, par la suite, de beaux habits pour observer la visite qu'ils se rendaient au niveau des cimetières.

L'homme doit donc se souvenir de "ses morts" dans ses prières. Le fait de prier pour tous les musulmans comporte un avantage considérable car, ceux qui ont des *droits* sur nous sont nombreux et nous ne les connaissons pas tous. Si nous formulons régulièrement des prières pour eux, nous accomplissons un acte qui, à mon avis, est plus important que le paiement des dettes.....

*As-Salaamu anleykum wa Rahmatullaahi Tanhanlà wa Barakaatuhu./-*

*Le 26/05/96*